ENTRETIEN AVEC MARINE LE PEN P. 5

L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

4 € I N° 2804 I 64e année I Du 4 au 17 novembre 2010 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

Scandale de la vérité

Il faut bien que jeunesse se fasse. Avec le baccalauréat et le permis de conduire, la participation à un mouvement social relève du rituel de passage. En France, ça tombe bien, pas une année sans blocage de lycée ou manifestation entre Bastille et République. Voyez là l'occasion d'une approche pédagogique de l'émeute, valorisant l'esprit créatif de l'adolescent frondeur qui se démène pour déployer slogans et banderoles. L'occasion aussi de se faire un peu peur. On n'avait pas pensé que la réforme des retraites pouvait entrainer une petite montée d'adrénaline au même titre que Space Montain.
Cela masque la génération désenchantée des enseignants enfants de mai 68 et de mai 81. À deux doigts de la retraite, épuisés par des élèves qu'ils ne souhaitent pas à leurs successeurs, ils s'en vont dans un "après-moi-le-déluge" navrant. Syndicalistes fossiles, ils revivent une fois par an, par procuration, grâce aux conflits sociaux. Vous les voyez parler avec animation, actionner la photocopieuse comme s'il en sortait des tracts qui allaient changer le monde. L'effervescence de Mai leur remonte aux narines. Membres du SNES ou du SGEN, affichant l'égalité des chances et inscrivant leurs propres enfants dans l'enseignement privé parfois catholique, ils ne sont plus à une incohérence près. Refusant tout ce qui vient du gouvernement, nostalgiques d'un monde qu'ils seraient bien en peine de définir, ils n'attendent plus rien. Somme toute, et à cause d'eux, la Ve République a tué l'école de la IIIe. L'Éducation nationale cède à l'Instruction publique. ❑

Marc Savina

RETRAITES : Pourquoi tout était déjà joué

PAGE 3

❑ GEORGES FRÊCHE

L'élu des cons n'est plus

Un trublion vient de s'éteindre. Outre quelques insultes gratuites, on trouve dans son sottisier quelques audaces à faire pâlir Coluche...

Georges Frêche, ancien député de l'Hérault et maire de Montpellier, est mort le 24 octobre dernier. Il avait tant énervé tout le monde qu'il va manquer un peu à tout le monde. Il s'était façonné une image de grossier personnage qui se plaisait à scandaliser même ses amis politiques du Parti socialiste qui l'évincèrent pour la forme mais qui accoururent presque tous à ses funérailles.
On a beaucoup vanté ses réalisations urbaines dans Montpellier. Il appartient aux Montpelliérains de juger. Mais on a le droit de ne pas supporter ses cinq statues de quelques "grands hommes" de trois mètres de haut inaugurées récemment en grande pompe, dont celle de Lénine...

La politique avec les tripes

À part quelques insultes gratuites et de mauvais goût sur Jean-Paul II ou sur les harkis, on trouve dans son sottisier quelques audaces à faire pâlir Coluche, et même quelques vérités (trop de noirs dans l'équipe de France de football, ce sont les noirs et les arabes qui ont fait le plus d'esclaves, la « *tronche pas catholique* » de Laurent Fabius...) qui laissaient croire à un grand courage. S'il avait été de droite, quel scandale auraient-elles produit ! Chez un homme de gauche c'étaient seulement des "dérapages", tout juste causant quelques froncements de sourcils au Mrap...
L'homme avait une bonne expérience de la démocratie ; et là, voici le grand Frêche : « *Je fais campagne auprès de cons et là je ramasse des voix en masse. Les cons sont majoritaires et moi j'ai toujours été élu par une majorité de cons.* [...] *Les gens, ils ne fonctionnent pas avec leur tête, ils fonctionnent avec leurs tripes, c'est pour ça que moi quand je fais une campagne, je ne la fais jamais pour les gens intelligents.* » Il ne reste plus, ayant lu cela, qu'à chercher les raisons dans Maurras....
On ne rit pas souvent en république. Certes on laissait Frêche semer son poil à gratter pour cacher que la démocratie vise à égaliser les hommes comme des cadavres. Puissent toutefois ces libres propos de Frêche peser pour lui dans les balances du Ciel... ■

Michel Fromentoux

M 01093 - 2804 - F: 4,00 €

■ FRANCE

Réforme du congé maternité dans l'Union européenne :

Nadine Morano n'aime pas les enfants

PAGE 4

■ EUROPE

Londres réforme sa défense :

La Navy coulée par la Crise

PAGE 7

■ HISTOIRE

Retour sur la chute de Ceausescu :

Une supercherie soviétique

PAGE 11

❑ RETRAITES

En attendant 2013

Le projet de loi portant réforme des retraites a été adopté définitivement le 27 octobre. Reste à passer l'examen du Conseil constitutionnel et les soubresauts de sa mise en œuvre, en attendant la remise à plat du système.

Tandis que les raffineries reprenaient le travail, le débat s'ouvrait sur le coût des conflits sociaux. Dénonçant « *la chienlit* », la CGPME l'a estimé à 4 milliards d'euros dans un communiqué du 25 octobre. Sans doute Nicolas Sarkozy espère-t-il tirer quelque bénéfice de cet investissement lors d'un prochain rendez-vous avec les urnes. « *C'est une réforme difficile, j'en suis le premier conscient* », a-t-il déclaré le 20 octobre. « *Et il est normal que dans une démocratie chacun puisse exprimer son inquiétude ou son opposition. Mais certaines limites ne doivent pas être franchies et mon devoir est de garantir le respect de l'ordre républicain au service de tous les Français.* »

En bloquant leur établissement, les lycéens prenaient le risque d'accroître la dette qu'ils devraient de rembourser.

Des marchés rassurés

Un discours de relative fermeté apprécié par les marchés financiers. Pour preuve, après s'être accru en septembre, l'écart de taux à dix ans entre la France et l'Allemagne s'est resserré le mois dernier. Cela devrait offrir un répit temporaire à Bercy, d'autant que Paris aurait déjà accompli 90 % de son programme de financement pour 2010, selon les chiffres publiés par Isabelle Couet (*Les Échos*, 28/10/2010).
Autrement dit, les contribuables échappent au renchérissement de la dette, dont les plus jeunes ne seraient pas les moindres victimes. De ce point de vue, ils se sont montrés peu inspirés en séchant les cours pour aller manifester. Quoique à brève échéance, la question du partage du travail se posera effectivement selon Philippe Askenazy, directeur de recherche au CNRS. Pour les nouveaux venus sur le marché du travail, « *la difficulté ne viendra pas du secteur privé mais du public* », a-t-il expliqué aux *Échos* (26/10/2010) : « *Dans les trois fonctions publiques, qui représentent un cinquième de l'emploi salarié en France, les recrutements se font principalement pour remplacer des départs à la retraite.* [...] *Le fait qu'un senior reste deux ans de plus devrait ainsi faire baisser de 20 % les recrutements d'agents au cours des dix ans à venir. Cela fait de l'ordre de 30 000 postes de moins par an pendant une dizaine d'années. Cela peut paraître peu* [...] *mais cela va être très concentré sur une seule classe d'âge.* »
Quoi qu'il en soit, la réforme en cours ne préjuge guère de la retraite dont bénéficieront nos jeunes actifs. Le texte définitif du projet de loi prévoit d'ores et déjà le lancement, au premier semestre 2013, d'une « *réflexion nationale* » censée préparer, enfin, « *une réforme systémique de la prise en charge collective du risque vieillesse* ». La République tiendra-t-ellec ses promesses ? ■

Grégoire Dubost

Le réquisitoire de Charles Gave

L'économiste et financier Charles Gave, déjà auteur en 2003 d'un constat consternant sur la situation économique de la France, vient de publier L'*État est mort, vive l'État !*, un véritable réquisitoire contre le système étatique.

« *Retraites, déficits budgétaires, chômage, absence d'avenir pour leurs enfants, tous les problèmes qui agitent les Français ont une source commune : l'État qui est sorti de ses missions pour se mettre à faire n'importe quoi, ce n'importe quoi étant financé par la dette.* » Charles Gave explique que la France est affligée du syndrome qui a fini par emporter l'Union soviétique : l'ampleur du secteur étatique, que l'auteur nomme à juste titre « *communiste* », et sa débâcle sous le poids de la dette. un secteur établi dès 1945 par les ministres communistes, dont l'énorme "fonction publique" fut créée sur le modèle soviétique - le tout aggravé en 1968 et depuis 1981. La dette s'est envolée, atteignant aujourd'hui 80 % de la richesse produite ; la croissance est en berne et l'épargne asséchée par un État boulimique qui absorbe 60 % du PNB.

L'entreprise, moteur de la croissance

Charles Gave expose comment se crée la richesse d'un pays : évidemment par l'entreprise, dont il est démontré que les profits, ainsi que les emplois et le PNB, suivent des courbes parallèles ; les entrepreneurs sont les seuls à l'origine de la croissance par un processus de création-production. Il montre ensuite qu'au lieu de se contenter d'exercer ses fonctions régaliennes, l'État a étendu son action dans de multiples domaines après la fin de la guerre, suivant un processus d'ordre dit "social" développant le secteur "communiste" à côté et aux dépens du secteur capitaliste - le premier étant destiné à s'effondrer quand le second ne pourra plus continuer à entretenir tant de parasites.
Circonstance aggravante : la dette est libellée en une devise étrangère, l'euro, sur laquelle ni l'État ni la Banque de France n'ont de contrôle, excluant tout recours à une solution de facilité, inflation ou dévaluation.
Charles Gave se livre à une critique acérée de la monnaie unique, dont il avait annoncé les méfaits dès son ouvrage *Des lions menés par des ânes*, où il prévoyait la crise financière et, à terme, l'écroulement de la zone euro. Il critique l'absurdité de cette monnaie « *réalisée en fonction d'un projet politique porté par une nomenklatura de fonctionnaires dont le représentant le plus éminent est M. Trichet* ». La démonstration est imparable et le lecteur appréciera à la fois sa clarté et sa rigueur.
En ce qui concerne la France, Charles Gave conclut, notamment, par la nécessité d'augmenter le taux d'une épargne qui, depuis 1973, a été dilapidée avec des déficits de plus en plus colossaux. Le gouvernement va devoir prendre des mesures drastiques et socialement douloureuses, qui consisteront nécessairement en un démantèlement de l'État-providence dont Charles Gave dit à juste titre que le poids est antinomique avec le taux de croissance de l'économie.
L'auteur, dont le style direct est accompagné d'excellents graphiques explicatifs, reste malgré tout optimiste et justifie le titre de son livre en plaidant pour « *le renforcement de l'État dans ses fonctions essentielles et pour son éviction des domaines qui ne le concernent pas* ». Il convient cependant de poser une question : dans un pays imprégné de socialisme et rongé par le prurit égalitaire, y aura-t-il des hommes d'État assez courageux pour affronter une crise sociale majeure, rude épreuve qui n'admet ni démagogie ni carriérisme politicien (pardon pour le pléonasme) ? ■

André Pertuzio

✓ Charles Gave : *L'État est mort, vive l'État !* ; François Bourin, 162 pages, 19 euros.

Horizon chinois

L'empire du Milieu recèle-t-il l'avenir des entreprises françaises ? Trois annonces l'ont laissé entendre le 28 octobre. Ainsi PSA a-t-il officialisé son objectif de faire de la Chine son premier débouché à l'horizon 2015. Le groupe entend « *capitaliser sur l'image de la France et sur l'affect qu'elle suscite* » là-bas, selon les explications de Xavier Peugeot (*Les Échos*, 28/10/2010). La pavillon français de l'exposition universelle de Shanghaï, où était exposée la Citrôën Metropolis, fut d'ailleurs le plus visité...

Une indépendance sacrifiée

Sanofi-Aventis a annoncé, quant à lui, l'acquisition de BMP Sunstone, une société cotée aux États-Unis qui disposerait de deux des marques les plus reconnues sur le marché chinois de la santé grand public. Axa, enfin, s'est résigné à sacrifier son indépendance pour assurer sa croissance : il devrait céder à ICBC (Industrial and Commercial Bank of China) la majorité du capital de sa co-entreprise locale, afin de former « *un acteur majeur et une marque leader sur le marché chinois de l'assurance vie* ». ■

» ENLÈVEMENT

Un téléfilm déclenche la polémique outre-Manche. Il met en scène l'enlèvement du prince Harry par les Talibans, au grand dam des autorités militaires, qui ont tenté, en vain, de faire annuler sa diffusion par la chaîne privée *Channel 4*. Le général Jock Stirrup a dénoncé une « *atteinte à la sécurité et au moral des troupes britanniques en Afghanistan* ».

» NUMÉRIQUE

Tandis que la Fnac commercialise sa propre tablette de lecture, le Sénat propose d'appliquer un prix unique au livre numérique – mais non une TVA réduite à 5,5 % comme sur les ouvrages imprimés..

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique française : Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, François Marcilhac, Stéphane Piolenc, Marc Savina
Société : Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux
Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menusier
Monde : Philippe Maine, Pascal Nari
Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Culture : Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens
Chroniques : Jean-Baptiste Morvan
Combat des idées : Stéphane Blanchonnet
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

❑ RETRAITES

Pourquoi tout était déjà joué

Le conflit social en passe de s'éteindre ne s'est-il pas résumé à une partie de dupes ? Les controverses superficielles masquent mal le consensus établi entre syndicalistes et politiques sous la bannière de l'Europe et la pression de la mondialisation.

N'en déplaise aux manifestants, ou à ceux qui faisaient la queue aux stations-service - c'était parfois les mêmes... à une heure différente de la journée -, le conflit des retraites fut finalement secondaire. Pourquoi ? Parce que politiques, syndicats et media de tous bords se sont entendus avant tout pour manipuler les Français.

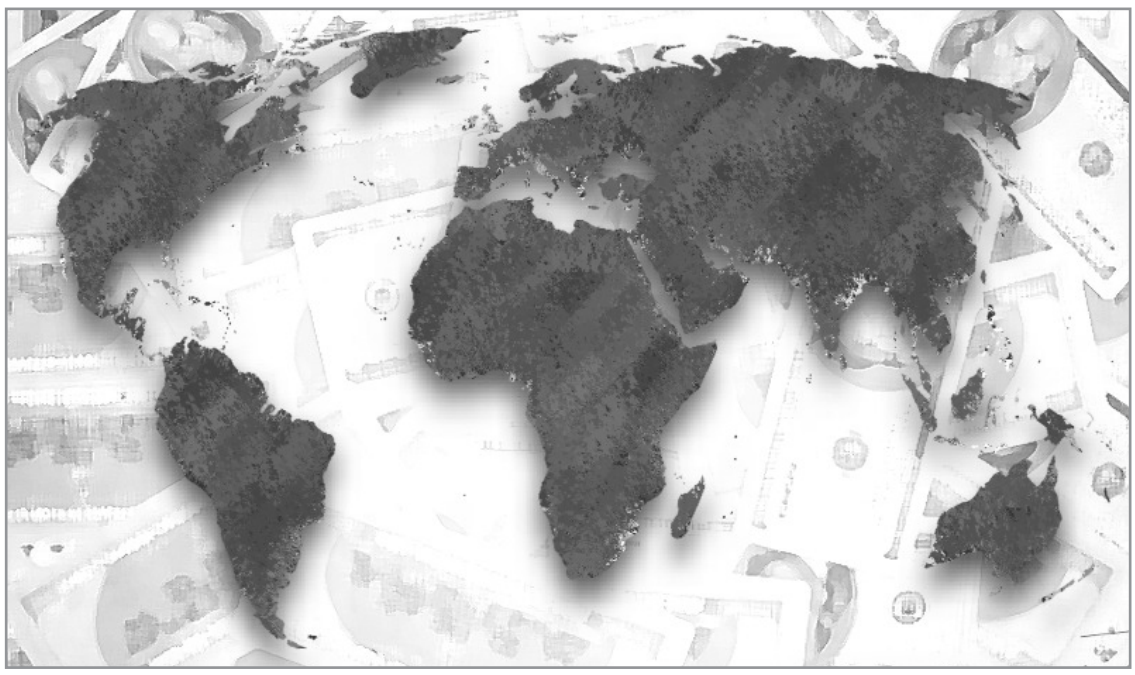

Nécessaire et injuste

Tout a été dit sur une réforme nécessaire et injuste. Nécessaire, dans son principe du moins, pour assurer le paiement des retraites. Injuste, en revanche, puisque ce sont toujours les mêmes auxquels on demande de faire des sacrifices, c'est-à-dire à ceux qui, de toute façon, ne toucheront jamais leur pension à taux plein avant soixante-sept ans, le recul de l'âge de départ ignorant les années de galère, en début... et en fin de carrière : la France est le pays occidental où les seniors actifs sont les moins nombreux, une comparaison "européenne" que nos gouvernants ne font jamais, de peur de déplaire au MEDEF. Injuste également puisque la question de la pénibilité, ouverte en... 2005, est de nouveau renvoyée aux calendes grecques ! Injuste enfin parce que les mères de famille perdront sur la retraite comme elles perdent déjà sur leur carrière professionnelle.

S'inspirant depuis plus de trente ans de l'idéologie malthusienne consubstantielle au néolibéralisme, les gouvernements successifs, de droite et de gauche, ont tourné le dos à une véritable politique familiale permettant aux femmes de réussir à la fois carrière professionnelle et vie familiale : crèches, écoles maternelles et garderies en nombre suffisant, logements sociaux suffisamment spacieux pour accueillir le petit dernier, revalorisation d'allocations familiales que le gouvernement serait trop heureux de soumettre à condition, comme le préconise le calamiteux rapport Attali, véritable salaire parental permettant aux couples de choisir, telles seraient les conditions d'une véritable politique "nataliste" - n'ayons pas peur du mot, puisqu'il n'y a de richesses que d'hommes.

Les Français dessaisis de leur destin

Car si la question des retraites est bien d'ordre démographique, ce n'est pas seulement en raison de l'allongement de la durée de la vie, comme le répètent à l'envi les promoteurs de la réforme, mais surtout parce que les Français ne font pas assez d'enfants. Or la préférence de nos politiques, de nos syndicalistes et de nos media pour l'immigration à une véritable politique nataliste réservée aux Français ne prouve qu'une seule chose : le consensus des élites mondialisées pour dessaisir les peuples de leur destin. La diabolisation incessante, sur les plans français et européen, de la préférence nationale à l'emploi en est l'expression achevée. D'ailleurs, ce n'est pas cet automne que la réforme des retraites s'est décidée et les syndicalistes le savaient très bien. Cette réforme, avec beaucoup d'autres, a été décidée à Barcelone en 2002, à la demande de l'Europe et des marchés financiers, sous la double autorité d'un président de la république RPR et d'un Premier ministre socialiste, avec la complicité des syndicalistes français qui, émargeant à la Confédération européenne des syndicats, sont soumis depuis plusieurs décennies à la logique mondialiste de l'Union européenne.

Du reste, pendant que media, politiques et syndicats manipulaient les Français sur une réforme jouée d'avance, les gouvernements de l'Union européenne, Sarkozy en tête, ont pris une décision autrement plus importante et capitale pour notre avenir. Car cette "avancée" conditionnera désormais toutes les prises de décision en matière budgétaire. Depuis la crise grecque, l'Allemagne exerce une véritable pression pour renforcer la "discipline budgétaire" des États de l'Union européenne au moyen notamment d'une révision du traité de Lisbonne. Son principe accepté dans la nuit du 28 au 29 octobre par les chefs d'États ou de gouvernement, elle vise à créer un "mécanisme permanent *de gestion des crises*", et de priver, à terme - tel est du moins le souhait de l'Allemagne - les Etats "fautifs" du droit de vote au Conseil. Sarkozy, au début, s'était déclaré hostile à une telle réforme, avant de se coucher, comme d'habitude, devant les exigences allemandes.

Pacte de stabilité

En attendant, les "décideurs" européens ont adopté un plan permettant de durcir le Pacte de stabilité et de mettre en place des sanctions automatiques, voire préventives (pouvant atteindre 0,2 % du PIB) contre les États jugés dispendieux... ou insuffisamment sensibles aux *diktats* des marchés. Le moyen ? Soumettre les budgets nationaux et les comptes sociaux à la censure de la Commission européenne avant leur examen par les parlements nationaux, idée lancée par Édouard Balladur en février dernier. Le concept de "semestre européen", apparu le 17 juin dernier et avalisé le 7 septembre, a brisé le tabou de l'indépendance budgétaire. Appliqué dès 2011, il constituera un cycle de surveillance annuel. Le Conseil européen remettra, tous les ans, en mars, des "avis stratégiques", concoctés par la Commission, sur les principaux défis économiques à venir : les États membres, sous peine de sanctions, devront les intégrer en vue de réviser leurs politiques budgétaires et « *de réduire leurs écarts de compétitivité* » (*dixit* M. Olli Rehn, commissaire européen aux affaires économiques). À cette fin, des programmes nationaux devront préciser les futures mesures portant sur l'emploi et l'inclusion sociale. Seront particulièrement étudiés ces "éléments de compétitivité" que constituent les salaires, retraites et prestations sociales...

Le problème est politique

Devant ce nouveau coup porté à notre souveraineté, tout remaniement ministériel apparaît bien dérisoire. Sommes-nous destinés à subir la complicité de l'"établissement" politique, économique, syndical et médiatique, unanimement favorable à la soumission des nations au règne de fer de la "globalisation", qui suppose l'éradication des solidarités nationales ? Bruxelles, avec l'accord de nos gouvernants, joue tantôt de l'arme budgétaire, tantôt de celle des libres flux migratoires... au nom des droits de l'homme.

Si les questions sociales sont "secondaires", c'est seulement au sens où elles ne trouveront de réponse que dans le cadre de la nation. Il convient de résoudre d'abord le problème *politique* du retour à notre indépendance. Des frémissements électoraux, dénoncés comme "populistes", indiquent qu'en Europe des peuples de plus en plus nombreux commencent à se réveiller. Le moment venu - le plus tôt serait le mieux -, rien n'interdira aux Français de montrer la voie. ■

François Marcilhac

I NOTRE SOUSCRIPTION

Un geste pour l'AF

Les grèves d'automne des services publics, les déplacements pour les congés de la Toussaint, ont ralenti l'arrivée des souscriptions, pourtant indispensables pour faire face à nos échéance de fin octobre. Il nous a manqué plus de 3 000 euros, augmentant ainsi le montant de nos dettes.

Michel Fromentoux rappelle en page 4 l'exemple de mon frère Pierre, qui nous a quittés voilà trois ans, après avoir consacré, jusqu'au bout, sa vie au journal de l'Action française, surmontant le lot quotidien des difficultés de toutes sortes pour faire vivre une publication comme la nôtre.

Mais, rappelait-il, on entre en politique comme on entre en religion. Totalement. Pour continuer son œuvre de salut public, nous avons besoin de chacun de vous :

- prenez votre part de nos soucis financiers,
- abonnez-vous, si vous achetez encore *L'AF* au numéro ; vous réduirez ainsi nos frais de diffusion et ferez vous-même des économies,
- recrutez des abonnés,
- proposez votre aide pour l'inspection de la vente dans les kiosques et les maisons de la presse,
- rejoignez nos vendeurs volontaires,
- anciens rédacteurs, responsables de formation, conférenciers, reprenez contact avec nous.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Merci d'avance pour l'AF et pour la France. ■

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de Mme Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à : *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

❑ NADINE MORANO

Elle n'aime pas les enfants

Tandis que la France vieillit, le secrétaire d'État en charge de la Famille et de la Solidarité jugerait trop couteuse l'extension de quatorze à vingt semaines du congé maternité dans l'Union européenne.

La France est en train de devenir un pays de vieux. Selon l'Insee, elle pourrait compter dans cinquante ans 73,6 millions d'habitants dont 23,6 millions de seniors. Parmi ces derniers, les plus de 75 ans auront bondi de 5,2 millions en 2007 à 11,9 millions en 2060 et les plus de 85 ans de 1,3 à 5,4 millions. Cette même année 2060, les centenaires pourraient être 200 000 et un Français sur trois aurait plus de 60 ans...

Nadine Morano, secrétaire d'État en charge de la Famille et de la Solidarité

Incompétente

Une longue vie est sans doute le signe d'une grâce du Ciel, permettant aux hommes de profiter plus longtemps de la sagesse et de l'expérience des anciens, mais cela à condition que la pyramide des âges soit équilibrée par des naissances toujours plus nombreuses. Sinon la nation risque à la longue de devenir un club fermé sur lui-même de personnes ayant un pied dans la tombe, ressassant entre elles leurs souvenirs et échangeant leurs soucis de santé brinquebalante. Sombre avenir. D'autant plus que - nous le disions dans notre dernier numéro – les familles de peu d'enfants, si souvent individualistes, dissoutes et "recomposées", auront de plus en plus tendance à considérer comme une charge écrasante le poids de ces vieillards qui continueront à toucher une retraite... On a beau retourner le problème de tous côtés, la France n'échappera à cette gérontocratie asphyxiante qu'en renouvelant au plus vite ses générations, ne serait-ce que pour pouvoir financer les prochaines retraites, mais surtout pour parvenir à un échange harmonieux et non vindicatif entre les plus jeunes et les plus vieux.
Croyez-vous que ces considérations de simple bon sens inquiètent le personnel politique ? Point du tout. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, a montré l'étroitesse de ses vues en déclarant le 28 octobre sur *RTL* : « *Les Français sont parmi ceux qui ont la plus longue espérance de vie : seules les mesures d'âge peuvent donc permettre d'équilibrer le système de retraite, c'est-à-dire de pouvoir payer les retraites.* » Sans commentaire... Mais c'est Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille qui, ces derniers jours, a surpassé en incompétence ses collègues.

Cacophonie

Le Parlement européen avait voté en assemblée plénière, le 20 octobre, l'extension de quatorze à vingt semaines du congé maternité avec le maintien du salaire. Mesure sage visant « *à l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes* » comme dit le rapport d'Edith Estrela (Socialistes & Démocrates).
Eh bien, Nadine Morano a aussitôt déclaré sur *RMC-BFM TV* s'opposer à cette mesure en faveur des mères, prétextant qu'avec seize semaines auxquelles peuvent s'ajouter deux semaines de congé pathologique, « *on est en France dans la moyenne haute au niveau européen* ». Le ministre de la Santé Roselyne Bachelot a, pour sa part, déclaré le 26 octobre sur *LCI* : « *Vingt semaines, je suis pour. C'est une bonne démarche du Parlement européen.* » Cela reflète tout de même un certain désordre... Mais Nadine Morano s'obstine. Elle met en avant le coût de ces quatre semaines supplémentaires : 1,3 milliard d'euros par an. Comme si les mesures favorisant l'accueil de l'enfant étaient une dépense au lieu d'un investissement dans l'avenir ! Elle a entendu la voix de son maître Nicolas Sarkozy qui osa dire le 23 février 2009 : « *C'est un gâchis pour les familles parce le congé parental, c'est un salaire en moins, donc c'est le pouvoir d'achat qui diminue. C'est un gâchis pour la société dans son ensemble.* » On se souvient aussi de l'exemple bien peu maternel que donna Rachida Dati en revenant au conseil des ministres cinq jours après un accouchement par césarienne, se privant du merveilleux contact entre une maman et son bébé les tout premiers jours. Mais toutes les femmes n'ont pas des sœurs à qui confier leur bébé pour reprendre le boulot...
À cause de quelques États membres qui tergiverseront comme Nadine sur le coût de la mesure, cela risque de coincer au Conseil des ministres de l'Union européenne. La loi n'est donc pas pour demain !

Vociférante

Autre affaire dans laquelle Mme Morano s'est montrée indigne de son rôle de secrétaire d'État à la "Famille" : celle du versement des 178 euros de la Prestation accueil du jeune enfant (Paje). Le gouvernement voulait reporter le versement de cette prestation au mois qui suit la naissance de l'enfant. Les députés ont refusé, majorité et oppositions réunis. Le 29 octobre, elle s'est mise en colère en essayant de tenir tête à l'assemblée (*Le Parisien* dit en « *vociférant* »), ne parvenant pas à cacher sa mauvaise foi et sa volonté de reprendre en politique familiale d'une main les bribes d'aides qu'elle a données de l'autre. Malgré tout, ce chapardage gouvernemental a été évité par nos élus et la Paje sera donc versée comme il se doit, dès le mois de la naissance. Avec une telle furie que l'idée même d'aider les familles à accueillir des enfants semble mettre hors d'elle, la France n'est pas encore prête à rajeunir sa population... ■

Michel Fromentoux

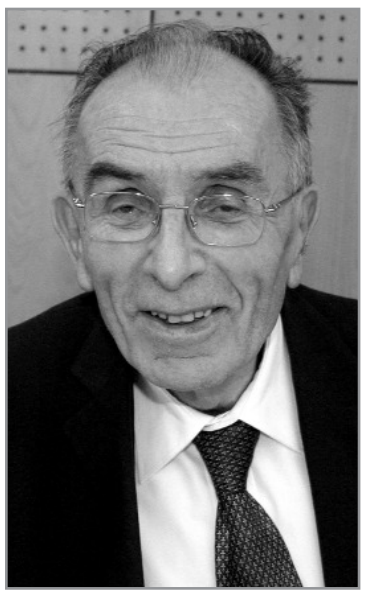

Pierre Pujo, trois ans déjà

Dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 novembre 2007 nous quittait Pierre Pujo. À un jour près, ce douloureux anniversaire se joint à celui des combattants qui nous valurent le glorieux armistice du 11 novembre 1918. Car Pierre Pujo était vraiment de la race des combattants qui, de tout temps, donnèrent leur vie pour que la France demeurât libre et souveraine.
Fidèle en tout point à la ligne de Charles Maurras et de Maurice Pujo, il fut toujours en première ligne pour dénoncer les abandons de souveraineté que se permettaient les politiciens de la République, par manque de courage autant que par idéologie néfaste.

Une arme affûtée

Et pour attaquer ce régime de veulerie et de ruine, il ne cessa d'affûter l'arme qui lui avait été transmise par ses aînés : notre journal, qui sous le nom d'*Aspects de la France* entre 1947 et 1992, puis celui d'*Action Française Hebdo* et finalement *Action Française 2000*, n'a cessé depuis 1908 de décortiquer les mécanismes pervers de la démocratie et les malhonnêtetés qu'ils favorisent - le seul journal de réelle opposition nationale, puisque pauvre il n'a personne à flatter ni à ménager.
En ce troisième anniversaire de son rappel à Dieu, nous mesurons tout le prix de son acharnement à sauver envers et contre tout le journal de l'Action française. Nous héritons ainsi, rédacteurs et lecteurs, d'un précieux arsenal intellectuel et moral à transmettre à notre tour et autour duquel, par fidélité à Pierre Pujo, nous ne pouvons que toujours rester unis. Nous n'oublierons pas ce 10 novembre de prier pour lui et pour la France qu'il a si noblement servie jusqu'au bout de ses forces. ■

Michel Fromentoux

BIOÉTHIQUE

Les dangers du projet de loi

Le projet de loi relatif à la bioéthique a été présenté en Conseil des ministres le 20 octobre par Roselyne Bachelot, ministre de la Santé. Il sera débattu en novembre au parlement.

Il s'agit officiellement de réviser les lois de 1994 et de 2004, mais le projet a déjà prévu un dispositif fort inquiétant pour autoriser la pratique de la congélation ultra-rapide – vitrification - des ovules. Jusqu'à présent, cela avait été refusé aux équipes françaises de recherche, puisque cette technique impliquerait une expérimentation indirecte sur l'embryon humain. Le gouvernement cherche donc à contourner l'interdiction légale de créer des embryons pour la recherche.
Sous le titre *Main basse sur les ovules* le site de *Liberté politique* dénonce « *le patient travail de lobbying auprès des autorités compétentes et l'offensive médiatique tous azimuts* » qui permet aujourd'hui aux spécialistes de la médecine de la reproduction de crier victoire. De son côté Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, déclare : « *Ce projet de loi qui maintient en théorie le principe de l'interdiction des recherches sur l'embryon, aggrave en pratique le régime dérogatoire issu de la loi de 2004, en ce qu'il prévoit la possibilité de procéder à des expérimentations sur les embryons humains non plus seulement à des fins prétendument "thérapeutiques", mais à des fins "médicales", critère beaucoup plus extensif. Par un curieux paradoxe, l'utilisation de cellules souches embryonnaires dont l'efficacité thérapeutique reste à démontrer et qui entraîne la destruction d'embryons humains, est ainsi privilégiée par rapport aux cellules souches issues du sang de cordon ombilical ou du placenta et aux cellules souches adultes, qui ouvrent pourtant des perspectives nouvelles et prometteuses dans le traitement d'un certain nombre de pathologies.* » (Site du *Salon Beige*)
Et Mgr Aillet de déplorer que « *la recherche d'intérêts mercantiles ou par un évident parti pris idéologique* » détourne nos politiques de rechercher « *en toutes choses la justice et le bien commun* ».
Le débat parlementaire est maintenant lancé. La question est de savoir si on saura arrêter la fuite en avant vers l'intrumentalisation de l'être humain. À suivre avec vigilance... ❑ **M.F.**

❑ MARINE LE PEN

« Devenir un grand parti populaire »

Dans le cadre de la campagne interne au Front national pour élire le successeur de Jean-Marie Le Pen, *L'AF 2000*, dans son n° 2799, a rencontré Bruno Gollnisch. C'est aujourd'hui le tour de Marine Le Pen, actuellement vice-présidente exécutive du mouvement.

Les médias aiment opposer un Bruno Gollnisch gardien des valeurs fondatrices du FN à une Marine Le Pen à la fois plus moderne et plus médiatique, c'est-à-dire plus dangereuse sur le plan électoral mais moins soucieuse de préserver les fondamentaux du Front, notamment sur le plan sociétal. Qu'en est-il exactement ?

Ces procès d'intention n'ont pas lieu d'être. Je n'ai pas changé le discours du Front national ni affadi son message. Je crois au contraire avoir défendu nos positions avec combativité depuis de longues années, y compris en provoquant parfois des remous comme dans l'affaire Mitterrand ! Concernant l'avortement, puisque c'est surtout de cela dont il est question, j'ai dit et je réaffirme que cet acte est un drame personnel pour les femmes. J'ai rappelé à plusieurs reprises l'inefficacité du système en place qui n'a pas contribué à faire baisser le nombre d'avortements dans notre pays. Je crois que tout doit être fait pour offrir le choix aux femmes françaises de conserver leur enfant, soit pour l'élever, soit éventuellement pour le faire adopter.

En revanche, je pense que la suppression pure et simple de la loi Veil est inapplicable en l'état et qu'une politique d'accueil et de respect de la vie passe par des mesures incitatives et pédagogiques et non par une politique coercitive et autoritaire qui ne serait pas comprise et acceptée par les Français. Je rappelle enfin que lorsque le Front national siégeait à l'Assemblée nationale entre 1986 et 1988 (Bruno Gollnisch était d'ailleurs député à l'époque), il a défendu une proposition de loi qui visait à supprimer le remboursement de l'avortement et non à abroger la loi Veil. En conséquence, je ne vois pas en quoi j'aurais renié le discours du Front national sur cette question.

Certains de vos adversaires vous soupçonnent de songer à une évolution "à la Fini" : l'alliance avec la droite libérale jusqu'au reniement total dans le seul but d'accéder au pouvoir...

C'est absolument ridicule. Je crois avoir été très claire sur la question d'un quelconque rapprochement avec l'UMP qui est inenvisageable. Mon objectif est de faire du Front national un pôle de rassemblement à vocation majoritaire et non de servir de béquille à un gouvernement UMP qui conduit une politique nocive et radicalement différente de celle que nous prônons.

Ne pensez-vous pas que ce que certains vous reprochent surtout, c'est de croire en une victoire possible du FN, et donc de passer d'une culture contestataire à une culture de gouvernement, il est vrai moins confortable ?

Un chose est sûre, la finalité de tout engagement politique est d'être apte à exercer les responsabilités du pouvoir. Il y a un moment où il faut savoir passer de la protestation systématique à la volonté affirmée de changer les choses et à la logique de gouvernement. Le Front national n'a pas vocation à s'enfermer dans une culture groupusculaire ni dans une posture de témoignage perpétuel, mais il a le devoir de devenir un grand parti populaire, capable de rassembler une majorité de nos compatriotes sur un élément fondamental : la défense de la France, des Français et de nos libertés.

Quelle place votre insistance sur les valeurs de la république et la laïcité fait-elle à une tradition nationale plus que millénaire et à la France chrétienne ?

Je ne fais pas table rase du passé. La France n'est pas née en 1789 mais elle n'est pas non plus morte en 1789. C'est notre héritage judéo-helléno-chrétien laïcisé par le siècle des Lumières qui fonde nos valeurs républicaines.

Parmi ces valeurs sur lesquelles repose notre cohésion nationale, il y a le principe de laïcité qui permet à chacun de croire ou de ne pas croire et qui impose dans la sphère publique la primauté des lois civiles sur les lois religieuses. Ce principe républicain qui a été accepté par la religion catholique et qui garantit la paix religieuse, doit être fermement défendu au moment où il est remis en cause par toutes sortes de revendications communautaristes. On a imposé en 1905 la séparation de l'Église et de l'État, nous exigeons aujourd'hui la séparation de la Mosquée et de l'État ! On ne peut accepter dans notre pays que des groupes politico-religieux appréhendent l'islam non pas comme l'expression d'une foi mais comme l'affirmation d'une idéologie.

En 2012, les élections, présidentielle et législatives, se joueront non seulement sur l'insécurité et l'immigration, mais aussi et, peut-être surtout, sur la capacité à proposer aux Français un modèle économique et social qui rompe avec une mondialisation subie. Comment faire pour que la droite nationale devienne convaincante sur ces questions ?

Depuis 2002, je me suis battue pour donner une visibilité du Front national sur les questions économiques et sociales. Nous en avons récolté les fruits électoraux lors des régionales, notamment dans la région Nord-Pas-de-Calais concernée au premier chef par ces thématiques.

Pour être à même d'exercer les responsabilités du pouvoir au niveau national, il est indispensable de rassembler une majorité de Français au-delà des clivages et des considérations partisanes. Cela se fera sur notre capacité de convaincre nos compatriotes de l'impuissance chronique du système économique et politique mondialiste à résoudre les problèmes qui se posent à notre pays. Or ce système a été soutenu, défendu et incarné aussi bien par l'UMP que par le Parti socialiste, inféodés à la politique ultralibérale décidée à Bruxelles. Leurs candidats seront quoi qu'il arrive, les candidats d'un même système qui a échoué et plongé la France dans le chaos. Le clivage gauche droite n'a plus aucun sens aujourd'hui. Il faut être clair : en 2012 les Français n'auront le choix qu'entre le Front national et le Front mondialiste. ■

Propos recueillis par François Marcilhac

» ENFIN !

Vilipendés pour leur régime de pensions avantageux, les députés ont cédé : le 27 octobre, le Bureau de l'Assemblée nationale a adopté une réforme tendant à l'alignement sur le régime de la fonction publique.

» RÉVÉLATION

Laurence Ferrari parle-t-elle la langue de Maurras ? Jean-Luc Mélenchon l'a prétendu le 26 octobre au micro de *RMC*. Jugeant la présentatrice de *TF1* trop méprisante à son égard, alors qu'il est député au Parlement européen, il a plus au moins assimilé son attitude à de l'antiparlementarisme. Saluons au moins son imagination.

La basilique Saint-Jean de Latran

Intégrisme laïciste

Les intégristes de la laïcité, Jean-Jacques Candelier, Maxime Gremetz, Jean-Pierre Brard, Jacques Desallangre et Jean-Paul Le Coq, députés, ne supportent pas que le président de la République soit à Rome reçu chanoine de la basilique Saint-Jean de Latran ; ils veulent faire ajouter à l'article 5 de la constitution de 1958 : « *Il ne peut être récipiendaire d'aucun titre religieux* » (proposition de loi constitutionnelle du 14 octobre dernier). Ces petits hommes ayant du temps à perdre voudraient mettre fin à une tradition qui remonte à Louis XI (1482), renouvelée par Henri IV (1604), selon laquelle le chef de l'État français est chanoine honoraire de la basilique romaine dont le pape lui-même est évêque.

Quid des prénoms chrétiens ?

C'est un honneur que l'Église reconnaît à sa « *fille aînée* » et, comme les dons divins sont « *sans repentance* » (lettre de saint Paul aux Romains), la coutume a continué même quand la France devint apostate après 1789, et même quand le président fut athée, ou qu'il s'est abstenu de prendre possession de sa stalle (cas de MM. Pompidou et Mitterrand), ou fut divorcé comme M. Sarkozy. Les cinq purs et durs prétendent agir en vertu de la laïcité française « *pilier de la république* » qui serait « *en jeu* ». Ce minuscule et tout à fait symbolique lien entre le politique et le transcendant les gêne : pour eux le monde n'est qu'à ras de terre, comme le voient les bêtes.

Si on les suivait, c'est toute l'histoire qu'il faudrait supprimer, à commencer par leurs prénoms : Pierre, Jean, Jacques, Paul, Maxime, qui sont des noms de saints, et la date 2010 qui se réfère à la naissance de Jésus-Christ... ■ **M.F.**

❑ CONSEIL EUROPÉEN

Débat entre cigales et fourmis

Afin de pérenniser le fonds européen de stabilisation financière bricolé dans l'urgence – le "FMI européen" –, les Vingt-sept sont convenus d'un accord dont les ambiguïtés reflètent les divergences franco-allemandes.

Moins d'un an après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, les chefs d'État ou de gouvernement des vingt-sept pays de l'UE sont convenus, à l'issue de leur réunion des 28 et 29 octobre, d'une nouvelle révision du droit primaire européen. Il s'agira d'une « *révision light* », selon l'expression du président de la République, censée pérenniser le fonds européen de stabilisation financière. Mis en place dans l'urgence pour répondre à la crise de la dette souveraine, celui-ci se heurterait vraisemblablement au juge constitutionnel allemand s'il était maintenu au-delà de 2013 en l'état des traités, vis-à-vis desquels il s'est autorisé quelques accommodements.

Nicolas Sarkozy et Angela Merkel
L'Europe tiraillée entre "souplesse" et "rigueur" budgétaire
(Photo : Conseil européen)

Diktat franco-allemand

L'affaire semblait pliée dès la semaine précédente. Du moins Nicolas Sarkozy et Angela Merkel l'avaient-ils laissé entendre en exposant leur position commune arrêtée le 18 octobre, suscitant la colère de Viviane Reding. « *Les décisions de l'Union européenne ne sont pas prises à Deauville* », a-t-elle protesté. Dans un entretien accordé au quotidien allemand *Die Welt*, elle a jugé « *complètement irresponsable de mettre sur la table des chimères à propos de nouveaux traités* » (*Euractiv*, 28/10/2010). Le risque est grand d'ouvrir la boîte de Pandore. Or, le processus de ratification sera d'autant plus hasardeux que la réforme sera substantielle : le spectre d'un nouveau référendum irlandais hante les arcanes européennes. Le chef de l'État a balayé les commentaires du commissaire luxembourgeois. « *Je ne la connais pas personnellement et je n'attache pas plus d'importance à ce qui a été dit* », a-t-il lancé à un journaliste qui l'interpellait à ce sujet. « *En revanche,* a-t-il poursuivi, *j'attache beaucoup d'importance à la décision unanime du Conseil européen. Cela a un autre poids.* » Du moins, à ses yeux. Derrière les anathèmes se dessinent, encore une fois, des rivalités institutionnelles. Les chefs d'État ou de gouvernement ont confié à "leur" président, celui du Conseil européen, Herman Van Rompuy, la tâche de mener les consultations préalables à la révision des traités. Dans un entretien accordé au *Monde*, Jean-Luc Sauron a souligné « *une dépossession de la Commission sur ce volet-là* ». Cela confirmerait un rééquilibrage de la mécanique européenne au profit des rouages intergouvernementaux si, parallèlement, le Parlement européen ne poursuivait pas sa montée en puissance.

La quadrature du cercle

Une fois n'est pas coutume, l'assemblée devrait se satisfaire d'une procédure de révision accélérée, à laquelle il se contentera d'acquiescer. On imagine mal les eurodéputés, adeptes des postures morales, freiner l'institution d'un mécanisme symbolisant la solidarité européenne. Cela dit, les considérations nationales sont toujours de mise, au point de se mêler dans un compromis plein d'ambiguïtés.
Paris prétend dissiper la méfiance des investisseurs à l'égard des obligations émises dans la zone euro... avec le risque de contribuer à l'entretien du laxisme budgétaire honni par Berlin. Aussi le Conseil européen a-t-il souligné, dans ses conclusions, « *la très stricte conditionnalité à laquelle doit être subordonnée l'action menée dans le cadre de ce type d'instrument* ». Concrètement, les États bénéficiant de son soutien pourraient être conduits à restructurer leur dette, aux dépens de leurs créanciers. Jean-Claude Trichet, le président de la Banque centrale européenne, se serait vigoureusement opposé à cette annonce, craignant de déclencher la panique sur les marchés financiers. Esquissant une solution à la quadrature du cercle, il appelait à des sanctions plus fermes à l'encontre des États manquant à leurs obligations budgétaires. C'était oublier le fossé séparant les cultures politiques de part et d'autre du Rhin...

Les droits de vote maintenus au Conseil

Finalement, le duo franco-allemand a convaincu ses partenaires d'adopter des sanctions "semi-automatiques". Sanctions financières, mais non politiques, le projet de suspendre le droit de vote des États défaillants étant rangé dans un tiroir. « *Le président du Conseil européen entend examiner par la suite, en consultation avec les États membres, la question du droit des membres de la zone euro de participer à la prise de décisions* [...] *en cas de menace permanente pour la stabilité de la zone euro dans son ensemble* », stipulent les conclusions du sommet. « *Les oppositions à cette idée ont été virulentes, voire très virulentes* », aurait déclaré Jean-Claude Juncker (*Euractiv*, 29/10/2010). Étant donné la complexité juridique de sa mise en œuvre, on se demande si Berlin ne l'a pas agitée, avec le soutien de Paris, dans l'espoir d'obtenir la satisfaction d'autres exigences (une hypothèse formulée notamment par l'*irish Times*). Ce projet reviendra-t-il sur la table ? Les paris sont ouverts. ■

Grégoire Dubost

Remontrances

Parmi les multiples remontrances rendues publiques par la Commission européenne le 28 octobre, plusieurs concernaient la France.

La plus médiatisée portait un nouveau coup au bouclier fiscal, accusé de constituer « *un obstacle à la libre circulation des capitaux* », étant donné que seuls les impôts payés en France interviennent dans le calcul d'un éventuel remboursement.
Paris est prié, également, de mieux appliquer le droit européen portant sur l'étiquetage de produits chimiques (harmonisé au niveau mondial), la qualité de l'air (polluée par des particules en suspension), la prévention des inondations et les semences fruitières.
Bruxelles conteste, en outre, un accord bilatéral conclu avec la Russie pour le survol de la Sibérie, au motif qu'il ne s'applique pas à toutes les compagnies aériennes de l'Union. Agitant la jurisprudence, la Commission signale que, depuis 2002, la plupart des accords de ce type ont été adaptés. Moscou ferait figure d'exception en refusant pareille évolution.
La République tchèque, quant à elle, est poursuivie devant la Cour de Justice pour avoir acheté quatre avions de transport tactique sans mise en concurrence. C'est une première, affirme notre confrère Nicolas Gros-Verheyde : jusqu'à maintenant, en effet, la Commission s'était abstenue d'interférer dans des contrats strictement militaires. Ce faisant, elle semble rompre avec une interprétation plus souple des traités, et anticipe l'entrée en vigueur d'une directive encadrant les marchés de défense. Ce n'est peut-être qu'un début... ❑

BELGIQUE

L'appel aux chiffres

UN NOUVEAU "conciliateur" a été nommé par le roi, sans que lui soit fixé aucun ultimatum.

« *Fluctuat nec mergitur* » : c'est la devise de Paris dont la nef flotte mais ne sombre pas. Pour la Belgique, nous nous contenterons de « *fluctuat* ». Elle flotte. Son grand nautonier est le roi. Albert II s'efforce de lui trouver un pilote. Le dernier en date s'appelle Johan Vande Lanotte, un socialiste flamand.
Pas n'importe lequel. Voilà vingt ans qu'il est en politique. Ce surdoué hyperactif a gagné le surnom de lapin Duracell monté sur piles et sans cesse sur la brèche. On le vit à la tête de son parti, à l'Intérieur et tenant les rênes du budget fédéral. L'homme, un west-flamand qui ressemble plus à un gitan (l'autre de ses surnoms) qu'à un habitant du plat pays, a la réputation de jouer collectif. Il était ministre de l'Intérieur lorsque Marc Dutroux réussit à s'évader en étant repris aussitôt. Sans y être obligé, il démissionna sur le champ. C'était assumer la responsabilité ministérielle. Il y gagna l'estime de l'opinion publique. On se souvint qu'après le drame du Heysel (trente morts), Charles-Ferdinand Nothomb, lui aussi à l'intérieur, s'était accroché à son portefeuille...
Vande Lanotte bénéficie d'un crédit indéniable. C'est un homme froid, de contact un peu rugueux, un homme de chiffres et de dossiers. C'est à lui de répondre aux exigences financières de Bart De Wever. Selon des experts, dont certains flamands de la KUL (université flamande de Leuven), la répartition exigée par la NVA enrichirait largement la Flandre et appauvrirait tant Bruxelles que la Wallonie. Fureur du *leader* nationaliste : il dénonce une « *malhonnêteté intellectuelle* » dans laquelle il voit un mauvais coup « *de la gauche* ». Il s'insurge contre la désignation de Johan Vande Lanotte comme "conciliateur" sans que le roi l'eût préalablement consulté. C'est oublier la prérogative royale qui laisse au souverain le libre choix de consulter et de désigner qui il veut. Dans le cas présent, la mission n'est pas assortie d'une date butoir. Le conciliateur rencontrera le roi périodiquement pour le tenir informé. Ce qu'il a déjà fait la semaine dernière. Pour offrir une réponse étayée à Bart de Wever, Vande Lanotte a opté pour une méthodologie qu'il veut dépolitisée. Il se tourne vers la Banque nationale et le Bureau du Plan pour qu'ils évaluent le coût des mesures préconisées par la NVA.

Vers un gouvernement de transition ?

Mais déjà, De Wever met en cause leur indépendance. Ils sont dirigés par des francophones et leurs cadres sont nommés selon des critères politiques. Le président de la Banque nationale est un socialiste francophone, le vice-président un libéral flamand. Pour le Bureau du Plan, le président est un démocrate-chrétien francophone, et son adjoint un socialiste flamand. Qu'à cela ne tienne. Vande Lanotte annonce qu'il fera appel, en outre, à d'autres universitaires, des experts en matière de finance. À la mi-novembre, on pourra se faire une idée plus précise et, affirme-t-on, impartiale. Les négociations pourraient alors repartir sur des bases plus solides.
Aux dernières nouvelles, le scénario modifié aurait apaisé Bart De Wever. Pendant ce temps, le roi consulte, interroge, conseille. Tant qu'il n'y a pas de nouvelle équipe, le gouvernement en place gère les affaires courantes. Mais il est vrai que ses capacités juridiques et institutionnelles sont limitées. Si, officiellement, on n'en dit mot, officieusement, on envisage d'élargir ses compétences, et l'on pourrait même songer à un gouvernement de transition, toujours avec Yves Leterme comme Premier ministre, auquel la NVA accorderait sa confiance... transitoire. Si Magritte n'était pas mort, nul doute qu'il aurait trouvé sa place dans la politique « *considérée comme un des beaux arts* »... surréaliste. ■

Charles-Henri Brignac

❑ ROYAUME-UNI

La Navy coulée par la Crise

Paris et Londres ont révélé, mardi dernier, un programme ambitieux de coopération en matière de Défense. Au préalable, le Royaume-Uni avait annoncé une réforme radicale de ses armées ; en voici un aperçu.

L'*Ark Royal*, un porte-aéronefs bon pour la casse

Zeal does not rest (l'infatigable élan), telle est la devise de l'*Ark Royal*, porte-aéronefs mythique que le Premier ministre Cameron vient d'envoyer par le fond dans la *Strategic Defense and Security Review* (SDR). Brutal n'est pas assez fort. L'Angleterre est une puissance océanique depuis Henri VIII, qui construisit un véritable "système de guerre navale" avec un ministère et un budget indépendants, ses arsenaux en propre, des bâtiments de guerre dédiés en permanence aux ordres du pouvoir, un recrutement exigeant, une stratégie maritime. "Britannia rules the waves" : les intérêts anglais sont indissociables de ceux de la Royal Navy qui se couvrit de gloire sur les Sept Mers, et l'on comprend pourquoi sa réduction drastique suscite autant d'émoi dans les cambuses.

Menaces multiples

« *Securing Britain in an Age of Uncertainty* » [1], tel est le titre de la SDR 2010. Les états-majors phosphorent sur la guerre du futur sans aboutir à une certitude mais devinent plusieurs éventualités de niveaux et structures divers. On peut tout aussi bien voir s'affronter notre vieil Occident et les puissances émergentes dans un conflit de haute intensité, que participer au confinement de pouvoirs régionaux dopés à la testostérone atomique, que contrer le *djihad* asymétrique d'un Islam en guerre ouverte contre le reste du monde, que parer un *blitzkrieg* cybernétique capable de détruire les réseaux industriels et bancaires du pays. Sans compter l'imprévu ! Chaque réponse absorbe des moyens complètement différents et convoque une ingénierie distincte. Or, eux comme nous, n'ont d'argent pour tout faire ; même les États-Unis ont de gros doutes sur la pertinence de certains systèmes d'armes impressionnants, certes, mais inefficaces au résultat.

Deux flottes comparables

Ne pouvant reprendre ici tout le projet Cameron qui vise à réduire de 25 % l'enveloppe globale de Whitehall, attachons-nous au volet "marine" puisque nous y sommes impliqués. Selon l'almanach *Flottes de combat*, nos deux marines de guerre s'équivalent, ce qui facilite une coopération. Dans les bâtiments d'escadre, nous alignons un porte-avions, deux porte-aéronefs, treize frégates de tous types, six sous-marins nucléaires d'attaque. La permanence à la mer de notre dissuasion est assurée par quatre sous-marins lanceurs d'engins. L'Amirauté aligne trois porte-aéronefs, onze frégates, douze sous-marins nucléaires d'attaque . Sa dissuasion repose également sur quatre sous-marins lanceurs d'engins. Le tonnage de bâtiments ancillaires (avisos et amphibie) est du même ordre de grandeur et, au final, nous avons de part et d'autre le même nombre de navires, cinquante-deux.

Outre la suppression de quatre mille postes budgétaires de marins, le cabinet Cameron désarme immédiatement l'*Ark Royal* et ferraille sa flottille de chasseurs Harrier à décollage court. Les deux porte-avions budgétés seront terminés (2016-2020) car il en coûterait plus cher de les arrêter. Un seul sera maintenu en service. Le *Queen Elizabeth* sera doté de catapultes et brins d'arrêt pour accueillir les avions alliés, français et américains. Le second sera naphtalisé par l'Amirauté dès qu'il sera reçu. D'aucun pensent que si la situation budgétaire l'exige, celui-ci sera vendu ; à l'Inde ? comme le suggère la Section Défense des Communes ? À noter que ces bâtiments n'auront aucune flottille britannique embarquée avant 2020. Si les quatre sous-marins stratégiques sont conservés, les têtes des engins balistiques, qui ne seront renouvelées que dans cinq ans, seront simplifiées et le nombre d'ogives nucléaires divisé par deux. Quatre autres bâtiments d'escadre seront désarmés. Les neufs gros patrouilleurs maritimes Nimrod-4 sont abandonnés. Par contre sept sous-marins nucléaires d'attaque (type *Astute*) sur douze sont maintenus.

Sans nostalgie...

Tous les chasseurs Harrier seront progressivement retirés du service en 2012 car trop chers à entretenir. Il faut payer les contrats Eurofighter Typhoon et JSF35 américains de la Royal Air Force qui deviennent hors de prix même réduits en nombre. Le Commander John Muxworthy, patron du UKNDA (UK National Defence Association) qui soutient les armées, a déclaré dès la publication du rapport que « *la Marine allait être décimée, ce qui était impardonnable et que l'histoire n'oublierait jamais* ». Mais que faire sans guinées ? Taxer la reine ?

Par la réforme de ses trois armées qui sont recentrées sur leur cœur de métier sans concession à la nostalgie d'une grandeur enfuie, la Grande-Bretagne largue la défense des intérêts flous assumée par les cabinets Blair et Brown, ces guerres coûteuses que l'on ne gagne ni ne perd, et qui engagent l'ennemi trop loin des lignes critiques d'attaque. La SDR 2010 [2] établit clairement l'utilité des armées britanniques : d'abord, garantir la sûreté et la résistance du Royaume-Uni, dans sa population, son économie, ses infrastructures, son territoire et... son mode de vie ; ensuite, œuvrer à la stabilisation du monde et veiller aux intérêts du pays outre-mer sans s'interdire d'éradiquer les menaces à leur source. On verra peu dans le futur les armées de sa Gracieuse Majesté pacifier de grands territoires jusqu'à l'enlisement pour plaire à la Maison Blanche, mais elles resteront en capacité de frapper vite et fort contre les menaces distantes. Du moins c'est ce que le cabinet Cameron essaie de vendre, un peu comme Hervé Morin le fit dans son Livre blanc, pour se déjuger ensuite sur fond de crise financière internationale.

La réhabilitation du Rafale

La SDR était à l'agenda de la rencontre au sommet Sarkozy-Cameron d'avant-hier. La France y est déclarée partenaire militaire principal du Royaume-Uni depuis notre retour au commandement atlantique intégré. Les Anglais, obligés de coopérer pour maintenir leur rang, choisissent un partenaire à leur taille qui ne les embarquera pas dans une aventure. Ils résolvent ce faisant plusieurs failles critiques du dispositif naval français, à commencer par la présence permanente à la mer d'un groupe aéronaval. L'affirmation maritime de notre souveraineté ne peut se conduire avec le système à éclipses actuel du *Charles-De-Gaulle*. Si nous avions de l'argent, nous pourrions même acheter leur second porte-avions, ce que le rapport nous suggère d'ailleurs. À défaut, nous pouvons répartir entre nos deux pays la formation du groupe aéronaval en modulant sa composition en fonction des navires disponibles à la mer chez chacun. L'autre impact de la réforme anglaise est indirect : c'est la réhabilitation du Rafale. Cet avion multi-rôles a été beaucoup critiqué par ses concurrents. Si la mise au rebut des Harriers de l'aéronavale laisse la Grande-Bretagne avec deux modèles d'avions de combat modernes (Tornado et Eurofighter Typhoon), ces modèles sont typiquement "continentaux" car non embarqués. Le JSF35C américain n'arrivera pas avant 2020. L'argument de la polyvalence renaît. ■

Catoneo

[1] Mettre la Grande Bretagne en sûreté dans un âge d'incertitudes.
[2] On peut se procurer la SDR en ligne par ici : http://www.direct.gov.uk/prod_consum_dg/groups/dg_digitalassets/@dg/@en/documents/digitalasset/dg_191634.pdf

» NOMINATION

La nomination de Pierre Vimont au poste de secrétaire général exécutif du Service européen pour l'Action extérieure a été officialisé le 25 octobre. Bernard Kouchner a exprimé « *la fierté de la France de voir l'un des siens contribuer à la mise en place d'une diplomatie européenne forte et ambitieuse* ». Mais aux yeux de certains observateurs, Paris négligerait la Politique de Sécurité et de Défense commune. Par exemple, un Italien serait pressenti pour diriger l'Agence européenne de défense, tandis qu'un Finlandais pourrait prendre la tête du SitCen, ou centre de situation – appellation pudique du service de renseignements de l'UE.

» GT 1500

Les candidats ne se bousculent pas pour assurer la permanence des *battlegroups* – des "groupements tactiques" de 1 500 hommes censés garantir à l'Union européenne la disponibilité d'une force de réaction rapide. Une place resterait à prendre au premier semestre 2012, alors que douze mois de préparation seraient nécessaires au préalable (*Bruxelles 2*, 26/10/2010). Peut-être finira-t-on par renoncer à ces unités dont l'utilité n'a jamais été prouvée...

» INSTITUTIONS

Le Parlement européen poursuit sa "montée en puissance" aux dépens des gouvernements. Le 20 octobre a été signé un nouvel accord-cadre régissant ses rapports avec la Commission, qui s'est engagée à lui garantir la participation aux réunions, l'accès aux documents – y compris confidentiels –, le suivi des négociations internationales, etc., dans les mêmes conditions que le Conseil des ministres. Celui-ci s'en est inquiété dans une déclaration où il constate « *que plusieurs dispositions* [...] *tendent à modifier l'équilibre institutionnel* [...], *à reconnaître au Parlement européen des prérogatives qui ne sont pas prévues par les traités* ». Il prévient qu'il « *saisira la Cour de justice de tout acte ou action du Parlement européen ou de la Commission pris en application des dispositions dudit accord-cadre qui porterait atteinte aux intérêts du Conseil ou aux prérogatives que les traités lui confèrent* ». Loin de se laisser intimider, les eurodéputés continuent de jouer les maîtres-chanteurs, menaçant de bloquer l'adoption du prochain budget européen s'ils n'obtiennent pas l'assurance qu'un débat sera bientôt ouvert sur l'affectation à l'Union de nouvelles ressources propres.

❑ VERS LE G20

Pérégrinations françaises

Système monétaire international, volatilité des prix des matières premières et gouvernance économique mondiale sont autant de sujets sur lesquels Nicolas Sarkozy pourra bientôt s'exprimer à la tribune présidentielle du G20.

Les sondages d'opinion sont peut-être calamiteux pour le président de la République, il n'en donne pas moins l'impression de toujours surjouer un rôle de divo sur la scène internationale. On l'a vu au sommet de la Francophonie à Montreux, où il a visiblement apprécié les égards particuliers que lui a réservés le pays hôte ; on le vérifiera encore, certes devant un parterre plus exigeant, les 11 et 12 novembre à Séoul où, succédant au Sud-Coréen Lee Myung-bak, il prendra pour un an la présidence du G20.

L'aéroport international d'Incheon en Corée du Sud

Rendez-vous à Séoul

À quelques variantes près, Nicolas Sarkozy recyclera d'ailleurs à ce sommet du G20 des thèmes, pas spécifiquement francophones, déjà abordés sur la Riviera vaudoise : réforme du système monétaire international, lutte contre la volatilité excessive des matières premières, meilleure gouvernance économique mondiale. Et peut-être aussi un projet de réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, afin d'y accueillir de nouveaux membres permanents, par exemple l'Inde, le Brésil et au moins un État africain, en tout cas des pays pesant suffisamment lourd dans l'économie mondiale. Pour la même raison, Nicolas Sarkozy juge dommageable l'absence, comme membres permanents, de l'Allemagne et du Japon, écartés « *parce que leurs dirigeants avaient fait le mauvais choix au moment de la Seconde Guerre mondiale* »... Une interprétation un peu elliptique de l'histoire.

Mais pour l'heure, la France n'a pas la maîtrise de l'agenda ; et l'actuelle présidence sud-coréenne du G20, assez faible, guère plus. Cette rencontre des chefs d'État ou de gouvernement des principaux pays industrialisés, et des grandes puissances émergentes, a en effet été préparée par les ministres des finances et gouverneurs de banques centrales réunis le mois dernier à Gyeongju, en Corée du Sud – avec la participation active du Fonds monétaire international représenté par son directeur général Dominique Strauss-Kahn.

Guerre des changes

Encore une fois, l'actualité a passablement modifié l'ordre du jour préétabli de cette réunion au niveau ministériel. Après les controverses américano-chinoises et nippo-coréennes sur les monnaies, l'urgence commandait d'enrayer cette guerre des changes qui sévissait depuis septembre à coups de dévaluations compétitives. Les Américains accusaient alors les Chinois de maintenir artificiellement bas le yuan pour faciliter leurs exportations. Un reproche analogue était fait par le Japon aux Sud-Coréens dont la monnaie, le won, serait sous-évaluée. Entre-temps, la Chine a assoupli sa position en relevant pour la première fois depuis trois ans ses taux d'intérêt. En revanche, les États-Unis, volontiers donneurs de leçons, ne renoncent pas à la facilité. Leur politique de la planche à billets, une dévaluation déguisée du dollar, fausse la concurrence et pénalise grandement les exportateurs européens, handicapés par un euro soudainement trop fort. Et comme si cela ne suffisait pas, les Américains demandent que les grands pays exportateurs – émergents pour la plupart, mais aussi l'Allemagne – réduisent leurs surplus de comptes courants pour « *rééquilibrer* » l'économie mondiale. Une idée bien difficile à appliquer dans une économie globalisée de libre-échange, rétive à la régulation.

Finalement, incapables de dégager une stratégie claire en la matière, les ministres des finances du G20 ont transmis le dossier au FMI, tout en sachant pertinemment que l'institution n'a pas le pouvoir de contrôler les comptes courants de chaque pays. Ne perdant pas le nord, Dominique Strauss-Kahn a profité de l'occasion pour demander un élargissement de son mandat. On en reparlera à Séoul, et sans doute pas en termes affables.

DSK à la manœuvre

Attaqués sur leurs monnaies et leurs surplus, les pays émergents ont au moins eu la satisfaction de se voir accorder une représentation équitable au FMI. Mais cette opération, résultat de plusieurs années de négociations, se fera au détriment des Européens, qui devront céder aux émergents deux postes au conseil d'administration du Fonds ainsi que 6% des droits de vote. Conséquence de cette réforme, la Suisse craint d'être privée de son siège. Les dix plus grands actionnaires du FMI seront les États-Unis – qui ont refusé de renoncer à leur droit de veto –, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et les quatre principales économies dites émergentes : Brésil, Russie, Inde et Chine (les BRIC).

Selon un DSK ravi, cette réforme « *renouvelle la légitimité* » du Fonds monétaire international, dont la composition « *reflète désormais la réalité de l'économie mondiale* ». En attendant les prochaines "prestations" de Nicolas Sarkozy et des autres têtes d'affiche du G20, Dominique Strauss-Kahn est à la manœuvre. ■

Guy C. Menusier

BRÉSIL

L'après Lula et le droit à la vie

Comme les observateurs s'y attendaient, Dilma Rousseff, la candidate du Parti des travailleurs adoubée par le président Lula, a été élue présidente du Brésil, dimanche 31 octobre, avec 56 % des voix.

Elle entrera en fonctions le 1er janvier prochain. Elle s'est déjà engagée à poursuivre la politique actuelle de développement économique et de justice sociale, qui a déjà sorti bon nombre de Brésiliens de la pauvreté. Ancienne collaboratrice du président sortant, elle minimise aujourd'hui son passé dans la guerilla et promet de lutter contre la corruption, de faire du Brésil, puissance émergente, une puissance scientifique et technologique, de procéder à des réductions d'impôts, et de développer le financement pour l'agro-industrie et l'agriculture familiale. Dans ce pays plus pragmatique qu'idéologue, l'expérience d'un pouvoir de gauche peut certainement être prolongée avec succès.

L'avortement au cœur du débat

Reste que dans ce pays très profondément catholique, et malgré l'émergence de multiples sectes, l'un des grands débats du moment est l'avortement. Si Mme Rousseff a raté son élection au premier tour c'est parce que Marina Silva, candidate écologiste mais aussi (ce que ne disent pas les médias français) clairement opposée à tout projet de loi dépénalisant l'avortement, lui a ravi 19,33 % des voix. D'ailleurs, les sondages reconnaissent que ce sont 65 % des Brésiliens qui refuseraient une telle loi si elle était présentée en référendum. La campagne électorale a donc été chaude sur ce point. Le pape Benoit XVI lui-même a demandé aux prêtres brésiliens d'intervenir dans le débat et de dissuader les électeurs d'accorder leur suffrage à tout projet « *ne prenant pas en compte la défense énergique du droit à la vie de la conception à la mort naturelle.* [...] *Nous ne devons pas craindre l'opposition et l'impopularité, refusant tout compromis et toute ambiguïté qui se conformeraient à l'opinion mondiale.* »

Une victoire déjà : Mme Dilma Rousseff a jugé bon de prendre l'engagement écrit de ne pas changer la loi brésilienne sur l'avortement, qui ne l'autorise qu'en cas de viol sur la mère ou de danger pour sa vie. Comme quoi une loi dépénalisant le crime prénatal peut peser lourd dans une élection présidentielle. Avis aux candidats en France... ■ **M.F.**

Féminisme en Afghanistan

Le Conseil de Sécurité a invité les États membres de l'ONU « *à accroître le nombre de femmes parmi les militaires et les fonctionnaires de police déployés dans le cadre des opérations de maintien de la paix* ». Ce faisant, il a réaffirmé son engagement en faveur de la résolution 1325 adoptée dix ans plus tôt, dont mise en pratique ne va pas sans difficultés, si l'on en croit les témoignages recueillis par *Le Quotidien du médecin* (*Secret Défense*, 26/10/2010).

« *Le problème le plus massif découle de la féminisation* » du Service de santé des armées, déplore un médecin militaire. D'une part, « *ceux d'entre nous qui partent en OMLT (Operational Monitoring Liaison Team) sont susceptibles d'être intégrés à l'armée afghane et les femmes en sont exclues. D'autre part, dans les missions de GTIA (groupement tactique interarmes), assez physiques, les femmes sont peu nombreuses. On ne sollicite donc, principalement, que le vivier masculin. Et ce sont toujours les mêmes qui s'y collent. Cela crée un problème, sur lequel nous avions alerté la direction centrale il y a dix ans, en demandant l'instauration de quotas, ou d'épreuves de sélection physique au concours. Maintenant, c'est trop tard, nous avons le nez dedans.* »

L'idéologie s'immisce parfois au plus près du terrain. Pour preuve, deux conseillers « *pour les questions de genre* » sont affectés à l'ISAF, la Force internationale d'assistance à la sécurité engagée en Afghanistan. À cet effet, le capitaine Ella van den Heuvel a suivi une formation spécifique aux Pays-Bas, complétée par un stage en Suède, avant de rejoindre Kaboul, « *où elle aide les commandants pour* [...] *la prise en compte de la dimension de genre* ». Laquelle « *devrait faire partie intégrante des activités de chaque division, de chaque opération, qu'elle soit planifiée ou en cours d'exécution* », a affirmé l'amiral Giampaolo di Paola, président du Comité militaire de l'Otan. Dans l'Armée nationale afghane, la première femme sous-officier viendrait de prendre ses fonctions au commandement des forces multinationales. Sa tenue tranchera avec les burqa dominant la Kapisa. L'Otan espère-t-elle gagner "le cœur et les esprits" de la population en s'attaquant de la sorte aux mentalités locales ? La question mérite d'être posée, alors qu'un soldat du 1er régiment d'infanterie de marine d'Angoulême a été grièvement blessé le 21 octobre par un tir insurgé. ❑ **G.D.**

❑ IRAK

Il faut sauver Tarek Aziz

Tarek Aziz fut l'incarnation d'un Irak certes baasiste, mais ouvert aux chrétiens. Aussi sa condamnation à mort peut-elle apparaître comme le symbole du retour à un islam plus radical.

Le mardi 26 octobre, Tarek Aziz, soixante-quatorze ans, chrétien, ancien ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre de Saddam Hussein, a été condamné à mort par un "tribunal" irakien. Déjà condamné à quinze ans, puis vingt-deux ans de prison, il est malade et affaibli, après avoir été opéré deux fois du cœur depuis son incarcération en avril 2003.

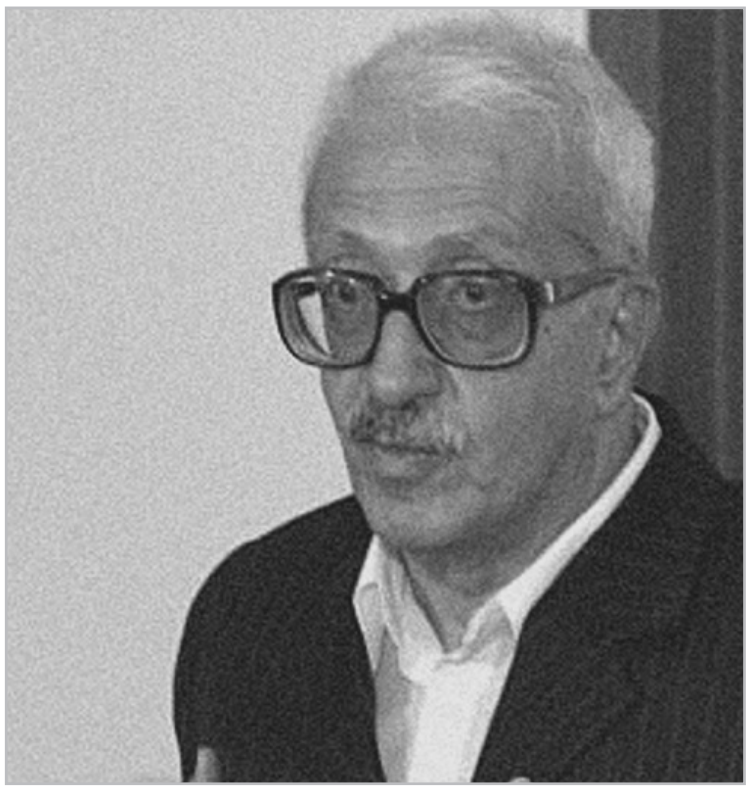

Liberté de culte

Certes, il était un dirigeant important de l'ancien régime irakien, mais il bénéficiait d'une image policée et humaine. De l'aveu même de ses adversaires, il n'a pas, personnellement, les mains tachées de sang. Malgré les souffrances qu'on lui a fait subir en prison, il n'a jamais renié ses convictions. C'est à son honneur, quoi que l'on puisse penser de l'Irak de Saddam Hussein.
Sa condamnation à la pendaison par le pouvoir actuel, très lié à Téhéran, est un message à la communauté chrétienne. Sous la monarchie, puis sous les régimes issus de la révolution de 1958, dont les trente ans du baasisme, les chrétiens bénéficiaient d'une totale liberté de culte et participaient aux affaires publiques. Depuis que l'invasion américano-britannique a instauré la "démocratie", ils sont victimes de ségrégation et d'exactions. De nombreux attentats ont visé leurs lieux de culte, plusieurs de leurs dirigeants ont été assassinés. Les trois quarts de cette communauté, très attachés à leur pays, ont dû choisir l'exil. Ils n'ont plus leur place dans le pays. C'est clair. En fait, selon certaines sources, la cause principale de cette condamnation proviendrait de la haine du Premier ministre Nouri al-Maliki envers ses compatriotes chrétiens et des pressions exercées par des groupuscules chiites extrémistes.

Le samedi 30 octobre, Tarek Aziz a entamé une grève de la faim pour protester contre sa condamnation. Le Vatican, très attentif au sort des chrétiens d'Orient, est intervenu auprès de Bagdad et suit l'affaire attentivement. Moscou a également exprimé ses inquiétudes et demandé la grâce du condamné.

Demande de grâce

L'eurodéputé socialiste belge Véronique de Keyser a réclamé, « *pour des raisons humanitaires* », que « *ce vieil homme malade, terrassé deux fois par une crise cardiaque, soit gracié* ». Elle a ajouté que « *Tarek Aziz n'est pas une menace pour la société* », « *qu'il a été le seul membre chrétien de l'entourage de Saddam Hussein* » et « *a représenté la tentative ultime d'ouvrir l'Irak juste avant la guerre* ». Alors que la liaison aérienne Paris-Bagdad, interrompue pendant des années, vient d'être rétablie, et qu'une délégation française présidée par un ministre s'est rendue en Irak dimanche dernier, il serait à l'honneur de la diplomatie française de demander la grâce du condamné. Les problèmes de ce malheureux pays ne se résoudront pas par des actes de haine et de vengeance, mais par la réconciliation des communautés. Il faut épargner Tarek Aziz. Il faut le sauver. ■

Pascal Nari

✓ Dimanche, lors de la messe, un attentat à la bombe a visé la principale église de Bagdad. D'après les chiffres publiés ce lundi matin, on compterait au moins cinquante-cinq morts, dont une majorité de fidèles assistant à l'office et quelques policiers de garde. Les extrémistes islamistes ont revendiqué ce forfait. Il ne faut certes pas voir dans cet acte criminel un rapport direct avec la condamnation de Tarek Aziz. Mais il démontre une certaine volonté d'éliminer les chrétiens d'Irak.

Climat en débat

Le rapport de l'Académie des sciences sur le changement climatique, rendu public le 28 octobre, a suscité des réactions contradictoires.

Tandis que Paul Molga pointait, dans *Les Échos*, le désaveu des climato-sceptiques, Drieu Godefridi – qui appartiendrait plutôt à ceux-ci... – a salué, sur le site de l'institut Hayek, la crucifixion des idéologues du climat. Claude Allègre aurait signé le document tout comme ses détracteurs !

Langage diplomatique

Sans doute ce paradoxe reflète-t-il les efforts de diplomatie déployés par les rapporteurs. Ils ont synthétisé, en quelques pages, les contributions au débat organisé à la demande de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui s'était inquiétée, au printemps dernier, que « *des voix s'élèvent* [...] *pour remettre en cause l'existence d'un large consensus parmi les chercheurs sur les causes et les conséquences du réchauffement climatique* ».
Il en résulte un document pointant des connaissances, mais identifiant également des incertitudes. C'est en cela, semble-t-il, que l'Académie des sciences se distingue du GIEC, ou de certains de ses représentants, dont le discours est parfois jugé péremptoire.
« *Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, plusieurs indicateurs indépendants montrent sans ambiguïté un réchauffement climatique* [...] *modulé dans le temps, avec une augmentation de 1975 à 2003* », affirme-t-elle. En cause, « *principalement* » : l'augmentation de la concentration du CO_2 dans l'atmosphère, qui découlerait « *incontestablement* » de l'activité humaine.
Mais « *des incertitudes importantes demeurent* », notamment, sur la modélisation des nuages, l'évolution des glaces marines et des calottes polaires, le couplage océan-atmosphère, l'évolution de la biosphère et la dynamique du cycle du carbone.
« *Environ la moitié du CO_2 produit par les activités humaines à un moment donné et rejeté dans l'atmosphère, y subsiste. L'autre moitié est actuellement absorbée par l'océan et la végétation continentale : il faut environ un siècle pour que la fraction transmise à l'atmosphère soit diminuée de moitié. La connaissance des mécanismes d'échanges océan-atmosphère et continent-atmosphère a fait de grands progrès mais reste encore incertaine pour des prédictions plus précises à l'échelle du siècle. Cette connaissance dépend de la description de la circulation océanique profonde et et de la complexité de la photosynthèse. Les incertitudes sur l'effet global indirect d'un changement de concentration du CO_2, avec toutes les rétroactions prises en compte, font l'objet de débats au sein de la communauté des climatologues..* »
Or, d'après Jean-Michel Bélouve, dont l'institut Hayek a également publié l'analyse, « *on aborde là un point crucial de la dispute entre partisans et détracteurs du GIEC.* [...] *Les climatologues qui inspirent le GIEC affirment que l'effet direct du CO_2 est fortement amplifié par des rétroactions positives.* [...] *Les sceptiques, au contraire, exposent que la nature dispose de rétroactions négatives, la principale étant la formation de nuages, engendrés en plus grande quantité par cette vapeur d'eau supplémentaire.* » Quoi qu'il en soit, selon l'Académie des sciences, « *la validité des projections pour les décennies à venir et leurs incertitudes sont une question centrale* ». La prudence est de mise ! ❑ **G.D.**

Sous la coupe des mollahs

❑ **200 000 PRISONNIERS** - Mohammad-Ali Zanijerei, numéro 2 de l'"organisation des prisons de sécurité et de rééducation" de la République islamique, a déclaré qu'au 21 août 2010 (premier jour du sixième mois du calendrier persan), le nombre de prisonniers en Iran s'élevait à 204 365, présentant, a-t-il ajouter avec fierté, une augmentation de 35 % par rapport à la même date de l'année précédente. Selon la presse locale, sous contrôle, 200 000 serait privés du droit de visite de leur famille. À la veille de la révolution islamique, le nombre de prisonniers s'élevait à moins de 20 000 personnes. En trente ans, la population (35 millions d'habitants fin 1978) a presque doublé et le nombre de prisonniers plus que décuplé. Sans commentaire. Le 18 octobre dernier, Mostafa Pour-Mohammadi, directeur de l'"Inspection générale" du pays, organisme suprême des pouvoirs exécutif et judiciaire, a affirmé qu'il y avait plus de onze millions de procès en instance devant les tribunaux. Chiffre qui dépasserait l'entendement s'il n'émanait pas d'une des personnalités les plus importantes du régime. Le même individu a soutenu que « *8 000 tonnes de drogue transitaient chaque année par le territoire iranien* ». Autres déclarations qui ne requièrent aucun commentaire.
Avis aux droits-de-l'hommistes professionnels, dont le silence est assourdissant devant de telles informations. Avis à BHL, dont la défense tout à fait justifiée de la pauvre Sakineh (qui a subi deux fois cent coups de fouet, puis a été condamnée à la lapidation pour "crime" de relations sexuelles extraconjugales) ne concerne en vérité que l'arbre cachant la forêt. Avis à Mme Rachida Dati, ancien garde des Sceaux, qui va se rendre en Iran pour « *discuter des problèmes de fonctionnement de la Justice* ». Musulmane et mère célibataire, elle serait de ce fait passible de centaines de coups de fouet et de lapidation, selon la "charia" en vigueur au pays des mollahs. Dans quelle époque vivons-nous ?

❑ **L'ULTIMATUM DU HEZBOLLAH** - Grâce à des amis libanais, nous avions appris que M. Ahmadinejad, président de la République islamique d'Iran, avait protesté, lors de son séjour imposé à Beyrouth, contre le procès fait (ou théoriquement en préparation) aux assassins présumés de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, et en avait demandé l'annulation ou le report sine die. Voilà que l'exigence devient publique et quasi officielle.
Mercredi 27 octobre, Hassan Nasrallah, chef suprême du Hezbollah, branche libanaise des "Gardiens de la Révolution" du régime de Téhéran, a « *prescrit* » à tous les Libanais de boycotter les enquêtes du tribunal international.
Le message est clair : le tribunal doit cesser ses activités, car il pourrait mettre en cause non seulement quelques Syriens, mais aussi des agents du Hezbollah, c'est-à-dire de Téhéran. À bon entendeur salut. ❑ **P.N.**

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

1873 : Restauration manquée

Le comte de Chambord se dit prêt à tout sacrifier, hormis son honneur. Aussi refuse-t-il qu'on lui arrache des mains le drapeau blanc, l'étendard d'Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc.

Cette année-là, Henri V, comte de Chambord, *dejure* roi de France depuis le 2 août 1830, laissa passer l'occasion d'une restauration de la monarchie par son obstination, trop souvent mal comprise, à maintenir le drapeau blanc.

Les couleurs de la Révolution

Il est vrai qu'après tant de guerres où les Français s'élevèrent jusqu'à l'héroïsme sous les plis du drapeau bleu, blanc, rouge, cette attitude peut surprendre. Mais au XIXe siècle, ces couleurs étaient encore pour beaucoup celles de la Révolution et des guerres napoléoniennes. On avait oublié que, sous l'Ancien Régime, les drapeaux des régiments n'étaient pas uniformes et que le blanc était seulement la couleur du commandement. On avait aussi oublié que le drapeau tricolore était antérieur à la Terreur et que ce fut Jean-Frédéric de La Tour du Pin-Gouvernet, ministre de la Guerre en 1790 et d'une fidélité admirable à Louis XVI, qui en dota l'armée. Certains se souvenaient d'avoir vu Louis XVIII lui-même rentrant à Paris en 1814 une cocarde tricolore à son chapeau... qu'il enleva lorsqu'il vit les maréchaux de l'ex-Empire exhiber la cocarde blanche !

On a osé dire que le petit-fils de Charles X, exilé à Froshdorf, ne voulait pas vraiment régner. C'est si faux que lorsqu'en février 1871, les Français eurent élu, pour préparer le redressement après la défaite, une chambre de 400 monarchistes contre 240 républicains, Henri V s'était empressé, de venir en France et de lancer dès le 5 juillet, de son château de Chambord, un très beau manifeste où il disait aux Français désabusés par tant de ruines qu'« *on ne revient pas à la vérité en changeant d'erreur* », et qu'il était prêt pour aider son pays à tout sacrifier hormis son honneur, ajoutant : « *Je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard d'Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc.* [...] *C'est avec lui que s'est faite l'unité nationale.* [...] *Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux roi mon aïeul, mourant en exil ; il a toujours été pour moi inséparable du souvenir de la patrie absente ; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe.* »

La faute des "ducs"

Au-delà du tissu, il y avait donc une question de principe. Le comte de Chambord était loin d'être un personnage obtus. Nous avons lu dans notre dernier numéro sa *Lettre aux ouvriers* (1865) tout inspirée de la grande tradition capétienne du roi père de peuple ; il ne voulait pas, s'il devait régner, être privé de la liberté d'aider les humbles à se libérer de la chape de plomb que leur imposaient alors les grands industriels "libéraux", lesquels reconstituaient au moyen de l'argent-roi la grande féodalité. Or, précisément, la majorité élue était pour son malheur divisée entre légitimistes et orléanistes, et le parti de « *MM. les ducs* » (Audiffret-Pasquier, Decazes, Broglie...), en somme le parti orléaniste, entendait bel et bien imposer avec le centre-droit une monarchie à l'anglaise où l'assemblée serait souveraine ! Le prince refusait de monter sur le trône « *ficelé comme un saucisson* » ou comme une sorte de maire du palais. Il voulait régner et gouverner.

Le 5 août 1872, Philippe, comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe, s'était rendu à Froshdorf : il avait salué le comte de Chambord comme le « *seul représentant du principe monarchique* » ajoutant que « *nulle compétition ne s'élèvera*[it] *dans notre famille* ». La réconciliation entre Bourbons et Orléans était dès lors accomplie. Le problème dynastique était résolu.

Les élus royalistes crurent le moment venu de créer une commission en vue de préparer la constitution royale. Charles Chesnelong, député d'Orthez, alla le 14 octobre 1873 à Salzbourg la présenter au comte de Chambord qui l'approuva mais maintint sa position sur le drapeau. En dépit de quoi le comte de Damas fit façonner cinq carrosses pour le couronnement...

La République s'incruste

27 octobre : nouvelle déclaration de Prince, cette fois-ci plus explicite sur la question du drapeau : « *Je ne puis consentir à inaugurer un règne réparateur et fort par un acte de faiblesse.* » La commission mit fin alors, courageusement !, à ses travaux. Le comte de Chambord vint néanmoins incognito le 9 novembre à Versailles chez le comte de Vanssay et demanda à rencontrer le maréchal de Mac-Mahon, président de ce qui n'était encore ni en fait ni en droit une république. Le prince pensait se faire acclamer par la Chambre, mais Mac-Mahon n'osa pas tenter ce qui eût ressemblé à un coup d'État... C'est ainsi que la chambre vota le septennat du président, croyant laisser au comte de Chambord le temps de mourir et au comte de Paris, qui n'avait pas les mêmes soucis avec les couleurs, le temps de devenir l'héritier. Mais la République, passée à une voix de majorité par le biais de l'amendement Wallon le 30 janvier 1875, allait s'incruster... Des royalistes divisés, des féodaux voulant une monarchie selon eux et obligeant du fait même le Prince à se crisper sur le symbole du drapeau : voilà un aspect de ce que Maurras appelait le « *guignon français* ». ■

Michel Fromentoux

Mémoire des députés

L'histoire préoccupe les parlementaires.

❑ Soutenu, entre autres, par Lionel Luca et Dominique Perben, André Wojciechowski, député de la Moselle, propose d'élargir les possibilités de déductions fiscales aux dons versés à des associations œuvrant pour le "devoir de mémoire".

❑ Jacques Le Guen, un élu du Finistère, demande le rapatriement des restes des marins inhumés au cimetière militaire de Mers el-Kébir. « *Depuis l'indépendance de l'Algérie, ce carré militaire était entretenu par l'armée algérienne* », rappelle-t-il dans l'exposé des motifs d'une proposition de loi déposée en ce sens. Mais la situation se serait dégradée dans les années quatre-vingt-dix, jusqu'aux profanations constatées en 2005. Des travaux de restauration et de sécurisation se sont achevés deux ans plus tard, mais « *rien ne peut raisonnablement garantir à moyen et long terme la dignité des sépultures de nos marins* », prévient le député. D'autant que « *les positions récentes de parlementaires algériens, qui souhaitent adopter une loi signée par 125 députés de différents partis, dont l'objectif est de criminaliser le colonialisme français (1830-1962), risquent de relancer les tensions contre les signes de la présence française en Algérie* ».

❑ Jean-Yves Bony et Vincent Descoeur, députés UMP du Cantal, voudraient faire du 19 mars la « *journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie* ». C'est oublier les nouveaux massacres survenus après le cessez-le-feu de 1962...

❑ Signalons enfin l'installation à l'hôtel national des Invalides le 19 octobre, par le secrétaire d'État Hubert Falco, de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie. Selon le gouvernement, elle aura pour mission « *de faciliter l'accès du public aux archives, de favoriser les travaux scientifiques français et internationaux et de transmettre la mémoire d'une période souvent mal connue* » ; elle devra accomplir « *un important travail de recueil de témoignages* » et « *soutiendra l'édition ou la réédition d'ouvrages* ». Puisse-t-elle contribuer à apaiser les consciences !

Retour sur la prise d'Alger

Le compte rendu de la prise d'Alger par l'armée royale de Charles X (n° 2801 du 16 septembre) appelle quelques précisions de complément.

Il ne s'est agi en rien d'une promenade militaire qui n'aurait rencontré que des obstacles négligeables. Comme vous le signalez justement, l'Algérie n'existait pas. Hussein, dey d'Alger, d'origine turque, était une sorte de vice-roi, vassal théorique de la Porte. Son autorité s'exerçait sur une population composite. Son armée comportait des Turcs, des Koulouglis (métis de Turcs et d'Arabes), des janissaires et des berbères, soixante mille hommes environ, commandés par son gendre, l'agha Ibrahim, et constituant la milice deylicale. Elle était équipée d'une artillerie importante et dotée d'une cavalerie de grande valeur. Le dey d'Alger s'était procuré la liste des bâtiments de la flotte de l'amiral Duperré ; il connaissant la composition du corps expéditionnaire qu'elle transportait ; il était renseigné sur le choix de la zone de débarquement, il n'ignorait rien des plans opérationnels de l'état-major français.

L'agha Ibrahim et son plan de bataille

Le plan de bataille de l'agha Ibrahim ne manquait pas de bon sens : « *Il faut les laisser débarquer et les détruire ensuite* », car, estimait-il, « *les Français se trouveront en Afrique dans un pays dont ils ne savent pratiquement rien.* [...] *Ils doivent affronter un ennemi qu'ils n'ont jamais rencontré et dont ils ne peuvent imaginer le courage.* [...] *Enfin l'armée du dey compte une nombreuse cavalerie et celle des Français n'a pas été débarquée.* » C'est à Staoueli que la bataille décisive s'engage, le 19 juin 1830 à 4 h 30 du matin. Le plan de l'agha Ibrahim semble sur le point de réussir, mais à 7 heures on constate son échec. Les artisans de la victoire furent le lieutenant-général duc Des Cars, le maréchal de camp baron Clausel et Berthezène. Vingt mille Français furent engagés contre cinquante mille miliciens du dey. Ils y prouvèrent une bravoure et des qualités manœuvrières exceptionnelles : l'armée française d'Afrique est née de cette victoire. Rappelons aussi qu'il y eut deux mille tués ou blessés dans l'armée française ; il y en eut beaucoup plus dans la milice deylicale. C'est l'occasion de citer une nouvelle fois Louis XV traversant le champ de bataille de Fontenoy et disant au dauphin : « *N'oubliez pas mon fils que le sang de nos ennemis est aussi le sang des hommes.* » ■

Perceval

❑ ROUMANIE

La révolution, l'autre nom du coup d'État

De passage à Blois pour les Rendez-Vous de l'Histoire, Petre Roman, l'ancien Premier ministre roumain, n'a rien renié du scénario selon lequel il aurait surgi lors de la chute des Ceausescu. Les révolutions spontanées étaient pourtant devenues une recette typiquement soviétique...

Du 14 au 17 octobre se déroulaient à Blois les désormais célèbres Rendez-Vous de l'Histoire. Le thème de cette année avait le titre un peu prétentieux de "Faire justice". On pouvait assister, le samedi 16 au soir, à la projection du documentaire de Marcela Feraru, *Sept jours à Bucarest, les secrets d'une révolution*, en présence de Petre Roman, le Premier ministre roumain qui avait surgi lors de la chute des Ceausescu.

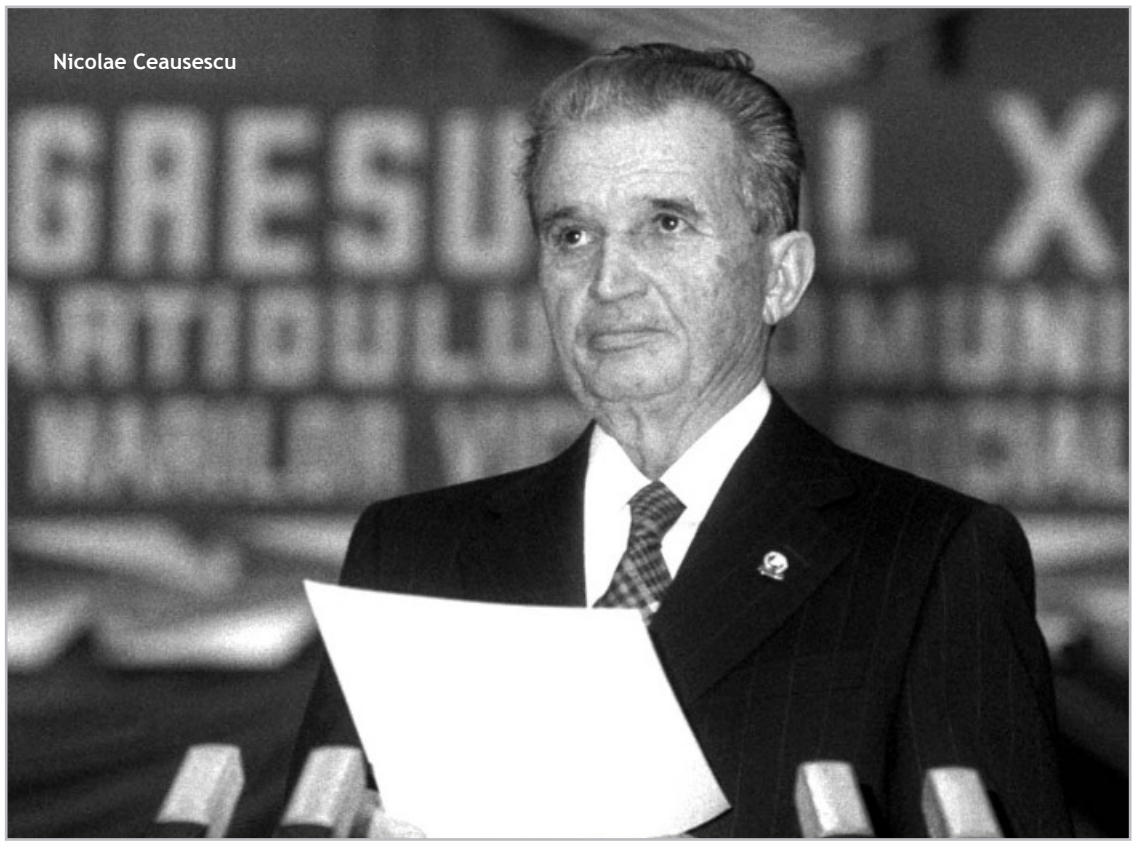
Nicolae Ceausescu

La révolution en direct

À la Noël 1989, j'ai été, comme vous, un pauvre enfant sous influence, médusé, subjugué par ce que me faisait vivre un écran de télévision, une révolution en direct. Il nous reste à tous, au même titre que deux tours qui s'effondrent à Manhattan, le souvenir d'un dictateur hébété, Nicolae Ceausescu, interrompu en plein discours sur le balcon du Comité central à Bucarest, d'une pseudo-fuite en hélicoptère, d'un procès bâcle dans une caserne suivi d'une exécution aussi violente qu'expéditive. Parallèlement se manifestait la joie des Roumains libérés d'une dictature qu'ils subissaient depuis 1945.

On peut très bien, sa vie durant se satisfaire de ces belles images qui nous ramènent à *La Liberté guidant le peuple*, ce tableau de Delacroix où une allégorie dénudée invite à se battre sans arrière-pensée au nom des principes de 1789. C'est beau, mais c'est faux et voilà bien ce qu'on admet avec peine lorsqu'on a suivi aveuglément, du moins sans critique, l'enseignement de la Révolution française dans l'école républicaine. En France, en 2010, la Révolution est toujours belle, on a toujours foi dans le mouvement collectif, on le veut enthousiaste et sans calcul, on oublie qu'il reste toujours l'addition d'intérêts bien compris. La spontanéité est garante de la sincérité de la révolution. Sitôt que s'y glisse le soupçon du complot et l'ombre de la manipulation, le mouvement révolutionnaire semble discrédité, ce qui,en soi, n'est pas très logique. Mais bon, prenez cela pour postulat, presque pour dogme. Si vous avez le mauvais esprit de démonter point par point l'illusion révolutionnaire, vous sentirez l'obstination agacée des occidentaux, un regard inquisiteur qui perçoit en vous le saboteur, jamais l'analyste lucide.

Vingt ans après la révolution roumaine, c'est toujours la même version des faits qu'on s'obstine à nous montrer. Le 16 octobre, on n'a pas dérogé à la règle, et surtout pas en présence de Petre Roman qui continue d'affirmer qu'en 1989 « *rien n'a été préparé* ». L'assistance, composée d'enseignants pas plus contestataires qu'imaginatifs, applaudit ce héros des vraies valeurs qui séparent les bons et les méchants. Là, soyons clair, Ceausescu était bien un méchant, et l'Action française, en 2010, ne défend pas un vieux dictateur communiste sanguinaire. Cela posé, la révolution roumaine de 1989 n'a été qu'une pure mise en scène pour le moins très efficace.

À bout de souffle

Il ne s'agit pas de reproduire la grille de lecture de l'abbé Barruel qui voyait la main des francs-maçons dans le moindre événement révolutionnaire de 1789. À la limite, notre seule référence ici est ce superbe film de 1969 avec Marlon Brando, Quemada, qui vous dira l'essentiel sur le sujet. Certes, la Roumanie communiste de 1989 était à bout de souffle, soumise à un programme scientifique d'alimentation rationnelle. Il était interdit d'écouter les radios étrangères, de participer à des attroupements de plus de quatre personnes. Les campagnes étaient transformées en cités-dortoirs, Bucarest ravagé par d'irréparables démolitions au profit de constructions hideuses comme cette "maison du peuple" qui s'étale toujours sur six hectares.

Elena et Nicolae Ceausescu bénéficiaient d'un véritable culte de la personnalité : elle, sans la moindre formation médicale, était devenue une véritable sommité du monde hospitalier ; lui, cordonnier occasionnel à vingt ans, était désigné comme le Danube de la Pensée. On le voit, l'ambition les faisait placer la barre assez haut. La vérité était donc plus sinistre : record de la mortalité infantile tout au long des années quatre-vingt, famines récurrentes, le tout contrôlé par un État policier tenu par les services de la Securitate. Tout cela s'est maintenu, et plutôt bien, jusqu'à la fin de la Guerre froide. À la façon d'un Gorbatchev, impopulaire chez lui mais bien vu à l'étranger, Ceausescu n'est devenu *persona non grata* que sur la toute fin. Bush père, malheureux en amitié, avant d'acheter du pétrole à Ben-Laden, disait de lui en 1981 : « *C'est un communiste, mais un bon communiste*. » Par courtoisie, Ceausescu achetait aux États-Unis le matériel de répression indispensable à son régime politique, notamment des milliers de paires de menottes. En Grande-Bretagne, la reine Elizabeth II, qui en a vu d'autres, accepta une ballade en calèche à ses côtés. En France, Giscard le chouchouta en lui accordant deux visites officielles, ce que le protocole interdit au cours d'un seul mandat présidentiel.

Cette popularité internationale ne résista pas à la désagrégation du bloc soviétique. Voulant sauver le communisme au moins en URSS, Gorbatchev avait fini par se résoudre à laisser tomber les démocraties populaires d'Europe de l'Est. C'est la bonne nouvelle qu'il apporta à Ronald Reagan à Reykjavik, en Islande, les 11 et 12 octobre 1986. L'aire d'influence se maintiendrait mais l'Armée rouge n'interviendrait plus. Un à un, les satellites de l'URSS semblèrent s'affranchir de la tutelle de Moscou au cours de l'été et de l'automne 1989. Seul, réfugié dans son pays-bunker, Ceausescu restait immobile, impavide et désapprobateur. Gorbatchev avait prévu cette attitude et décida de provoquer le renversement du dictateur roumain rien moins qu'en entraînant une révolution interne à ce pays. À ce niveau, on peut hausser les épaules mais ce serait oublier que pour les Soviétiques, travestir un coup d'État sous les formes d'une révolution était devenu un cas d'école depuis la prétendue révolution d'octobre 1917, qu'on s'évertue toujours, dans les manuels scolaires, à désigner sous cette appellation pour le moins discutable.

Technique bien rodée

Ce fut un peu comme une recette de cuisine dont on a l'assurance qu'elle fonctionne à coup sûr. Les Soviétiques appliquèrent un scénario imparable, sorte de technique du coup d'État pour reprendre le titre de Malaparte. Il fallait d'abord créer des situations d'agitation. Viser en premier les villes frontalières, et pas seulement l'Ouest, tout autour de la Roumanie comme une île. Ne jamais oublier le caractère en apparence spontané de toutes ces actions. S'assurer d'une fraction de la direction de la Securitate, trop heureuse d'être encore du bon côté. Lancer des informations mensongères reprises par le Sunday Times, comme par Le Monde, au sujet d'une soi-disant clôture de barbelés édifiée par l'administration Ceausescu face à la Hongrie au cours de l'été 1989. Gonfler systématiquement le nombre de morts, car la révolution a besoin de martyrs, c'est une des raisons de sa légitimité. Pendant les événements de décembre on parlera du massacre de Timisoara, annonçant sans la moindre vérification 70 000 morts ; en réalité soixante-treize victimes sont à déplorer. On agitera le chiffon rouge, provoquant des abcès de fixation, tantôt à Iasi, grande ville de l'Est, tantôt à Timisoara, à l'Ouest, pour donner l'illusion que toute la Roumanie s'enflammait.

Cette stratégie du deuxième incident à l'autre bout du pays est d'ailleurs directement inspirée, le croira-t-on, de la stratégie du Chinois Sun Tzu du Ve siècle av. J-C. Pour alimenter l'émeute et entraîner les Roumains, deux à trois mille agents soviétiques vont entrer en Roumanie à partir du 9 décembre, touristes un peu particuliers, gaillards athlétiques circulant seuls et dormant dans leur voiture, toujours armés. Ce sont eux qui entretiennent l'effervescence à Timisoara, en brisant les vitrines notamment, et eux aussi qui provoquent un phénomène de panique lors du discours de Ceausescu le 21 décembre, où le dictateur est obligé de s'interrompre. En réalité, nul cri hostile de la foule, simplement le résultat de la peur. Étrangement, ce jour-là, la télévision diffuse en direct, alors que d'habitude, par précaution, il existait toujours un léger différé. En tout, 200 000 manifestants oseront dénoncer Ceausescu au cours de ces événements. C'est peu. Aucun chef démocratique ne s'est jamais enfui devant 200 000 hommes venus manifester de manière plutôt chaotique devant ses fenêtres.

Faire place nette...

En vérité, tout est faux dans cette révolution : les premiers émeutiers sont des agents de déstabilisation, quand les forces de répression répriment juste ce qu'il faut pour attiser la contestation plus que pour l'éteindre. L'arrestation du dictateur répond à la même mise en scène, comme la soi disant fuite en hélicoptère pour l'humilier davantage, et le procès, sans doute mené dès l'après-midi du 22 à Bucarest même, et non pas dans une province reculée le 25. Cent minutes pour juger vingt-quatre ans de dictature, mais aussi pour laisser la place nette à d'autres membres de l'appareil qui, en criant vive la révolution ces jours-là, sauvèrent l'essentiel de leurs privilèges.

« *Il faut que tout change pour que rien ne change* », dit Tancrède dans *Le Guépard*. Vérité pour la Sicile de 1860, vérité pour la Roumanie communiste de 1989. Le 16 octobre 2010, Petre Roman s'est bien gardé de rappeler à Blois que son père avait fondé en 1945 la future Securitate et que dans les années quatre-vingt, il avait lui-même courtisé l'une des filles de Ceausescu. Ce n'étaient donc point des gens neufs qui arrivèrent à la Noël 89 au pouvoir en Roumanie. Mais une fois encore, même usé jusqu'à la corde, il fallait adopter le scénario de la fraiche, belle et sincère révolution, et on nous a ressorti cet ultime avatar né chez nous deux cents ans plus tôt. Ce 26 octobre à Blois, les quelques Roumains qui étaient présents devant leur ancien Premier ministre étaient partagés entre la grogne et le rire amer. ■

Marc Savina

❑ BIOGRAPHIE

À la rencontre d'Érasme

Aimé Richardt brosse le portrait d'un prêtre de la Renaissance affligé par la médiocrité du clergé, un pacifiste invétéré prêchant la paix et la tolérance dans un monde où régnait la guerre.

Après avoir dressé de Luther et de Calvin des portraits attentifs et pénétrants, notre ami Aimé Richardt est allé à la rencontre d'Érasme [1], autre grande figure, apparemment plus paisible, de ce que l'on a appelé la Renaissance. Né à Rotterdam en 1469, orphelin de bonne heure, ordonné prêtre à Utrecht en 1492, Érasme connut à travers l'Europe une existence quelque peu errante. D'abord Paris où la Sorbonne lui laissa le dégoût de la philosophie scolastique, puis l'Angleterre où il découvrit chez les humanistes plus de culture et de liberté d'esprit, puis de nouveau entre Paris et Orléans où il publia *Les Adages* (1500), pour faire goûter à tous la sagesse pratique des Anciens, ce qui lui ouvrit le chemin de la gloire littéraire.

Érasme par Albrecht Dürer

Humaniste et réformateur

Ensuite, nouvelles pérégrinations à travers la Hollande et la Belgique, avant un nouveau passage en Angleterre et un voyage en Italie où Rome le déçut par le spectacle d'une papauté triomphante et d'une Église anémiée par des mœurs dissolues. Puis retour en Angleterre où son *Éloge de la folie* (1511) fit grand bruit - un véritable brûlot, où, pour dire leur fait aux papes guerriers, aux prêtres négligents, aux théologiens routiniers, aux moines paresseux, aux princes égoïstes et autres puissants de ce monde, il mettait en chaire la "Folie" qui pouvait tout dire, sans avoir l'air d'y toucher, comme les "fous du roi"... Sur sa lancée il osa publier à Bâle un écrit satirique contre le pape Jules II « *interdit au Ciel* » (1513). Ce qui ne l'empêcha pas de devenir en 1515 conseiller du jeune roi d'Espagne, le futur empereur Charles Quint, dédiant alors à celui-ci son *Institution du prince chrétien*.

Aimé Richardt suit son héros dans ses voyages avec une réelle sympathie. Toutefois ses audaces lui attiraient des inimitiés, notamment quand il se mit à traduire le Nouveau Testament et à exprimer des opinions discutables sur le célibat des prêtres. Mais ce pacifiste invétéré qui prêchait la paix et la tolérance dans un monde où régnait la guerre, savait envelopper d'humour et d'ironie ses affirmations et ses critiques les plus sévères, ce qui était de moins en moins le cas de Luther lancé dès 1517 dans la querelle des Indulgences. En 1522, c'est à Érasme que le pape Adrien VI demanda de condamner les hérésies nouvelles.
Écrivant encore bien d'autres livres, il dut quitter Bâle pour Fribourg. Dans les débats du temps (le libre arbitre, la grâce, la prédestination), il chercha toujours à prendre de la hauteur - de nombreux passages cités par Aimé Richard l'attestent. L'échec de la confession d'Augsbourg (1530), qui marqua à jamais la division du monde chrétien, fut pour lui une douleur atroce. Il ne se sentait plus compris que par Rabelais ! En 1536, juste après s'être réjoui de l'élection du pape Paul III, il célébra la messe de Pâques « *le corps tordu par la souffrance* », puis s'alita jusqu'au 12 juillet où il rendit son âme à Dieu.

Opinions aventureuses

Aimé Richardt ne range évidemment pas Érasme parmi les Pères de l'Église. Certaines de ses opinions étaient aventureuses sur la notion même du sacerdoce. Dans ce grand courant d'affranchissement par rapport à la tradition qui marqua la Renaissance, tout discours était périlleux. Et comme, au même moment, l'Église, en se sclérosant et en donnant des fâcheux exemples d'abus, n'était guère en état de jouer son rôle, qu'admirait tant Maurras, « *d'arche de salut des sociétés* », les esprits les meilleurs étaient livrés à eux-mêmes et ne mesuraient pas toujours la portée de leurs propos. Jacques Ploncard d'Assac, dans *L'Église occupée*, cite un moine de Cologne : « *Érasme a pondu les œufs, Luther va les faire éclore.* » C'est sans doute excessif, mais cela aide à comprendre que le concile de Trente en 1563 mît à l'index les livres d'Érasme. Si le concile avait eu lieu plus tôt, notre humaniste eût été rappelé à la prudence, lui qui fut l'ami de toujours de l'Anglais Thomas More lequel, également soucieux de réformer l'Église, fut mené au martyre par son refus de transiger avec la vérité (1535)... Des réformateurs pleinement catholiques comme le cardinal espagnol Ximenes de Cisneros, futur grand inquisiteur de Castille, comptent parmi ceux qui refusèrent longtemps de censurer les livres d'Érasme.

Prince de la paix

Ce grand sage européen fut essentiellement un homme de paix, plus qu'un doctrinaire. Mgr Huot-Pleuroux, dans sa préface, ne voit pas pour autant en lui un précurseur de l'œcuménisme d'aujourd'hui. Rappelant que François Ier était prêt à offrir à Érasme une chaire au Collège de France, le prince Jean de France, duc de Vendôme, rapproche le « *prince de la paix* » du roi Henri IV, aimant « *conquérir les coeurs et gagner la paix* ». Louons Aimé Richardt d'avoir mis en relief dans ce livre élégamment présenté, un homme qui, dans ces temps où les guerres de religion allaient commencer, sut voir avec perspicacité ce qui rapprochait ses semblables plus que ce qui les divisait. Aujourd'hui comme hier, ce genre d'homme ne court pas les rues... ■

Michel Fromentoux

[1] Aimé Richardt : *Érasme, une intelligence au service de la paix* ; éd. Lethielleux-François Xavier de Guibert, 232 pages, 18 euros.

Des aléas sentimentaux

Je n'ai pas lu, mais bien plutôt dévoré, le recueil de nouvelles que vient de publier François de Sainte-Marie.
Il est consacré aux amours humaines. Le sujet est délicat à traiter mais toujours d'actualité : aucune relation n'est simple et les couples passent parfois par des ruptures suivies de retrouvailles. Telle est la trame de ces courtes histoires sentimentales.
La nouvelle la plus longue et la plus poignante ouvre ce petit recueil. Elle s'intitule *Dans la moiteur de l'été*. Après bien des aventures, un homme va chercher et retrouver une passion de jeunesse, mais il n'aura pas plutôt bu à la coupe du désir et de la volupté que la maladie va lui enlever la femme qu'il avait oubliée – je devrais plutôt dire dont le désir avait été refoulé, pendant vingt-cinq ans, et dont le souvenir avait resurgi brusquement dans sa mémoire à la suite de déboires sentimentaux.
Superbe nouvelle qui souligne que l'homme dédaigne le bonheur lorsqu'il est à portée de main au profit de plaisirs futiles qui finissent par le lasser. Quand il réfléchit et qu'il se penche sur son passé, il est parfois trop tard. À trente ans, on peut encore réparer ses erreurs de jeunesse, comme nous le montrent les nouvelles suivantes, mais passée la cinquantaine, c'est plus difficile. On risque de se trouver confronté à la disparition de l'être cher – beau mais simple souvenir. Tel est souvent le sens tragique de notre destinée. ❑

Yves Lenormand

✓ François de Sainte-Marie : *Les Amours contrariées* ; éd. Bénévent, 100 pages, 13,50 euros.

Les films de novembre

❑ **LES PETITS MOUCHOIRS** (déjà en salle) – Les copains d'abord ! Comme chaque année, une bande d'amis de longue date – Max, François Cluzet, Vincent, Benoît Magimel, Marie, Marion Cotillard, Éric, *Gilles Lellouche*, Antoine, Laurent Lafitte, et leur moitié – se préparent à partir en vacances au Cap Ferret dans la somptueuse propriété de Max. Cette année pourtant, un de la bande, Jean Dujardin, victime d'un accident et hospitalisé dans un sale état, ne sera pas du voyage. Contrariés et inquiets pour leur vieux pote, les copains décident malgré tout de partir. Quitte à revenir plus tôt pour venir veiller leur ami mal en point. Mais voilà : cette fois, le séjour va virer à l'aigre. L'absence de leur ami, les vicissitudes, les mesquineries, l'égoïsme des uns et des autres, les secrets, les mensonges, les petites lâchetés, et surtout l'aveu très "tendre" de Vincent à Max, vont faire partir en vrille leur belle amitié. Du moins jusqu'à ce que l'amitié reprenne le quart. Surtout le jour où l'un d'entre eux va manquer à bord... Avec ce film de potes, le prometteur acteur et réalisateur Guillaume Canet signe un petit bijou de comédie humaine "drôlamatique" qui va du grand sourire aux larmes. Une belle histoire d'amour et d'amitié pleine d'émotion et de tendresse qui vous essorera les glandes lacrymales et vous fera sortir, au final, vos petits mouchoirs .

❑ **ALLEZ RACONTE !** (déjà en salle) – En portant à l'écran les personnages de la bande dessinée de Trondhiem et Parrondo, Jean-Christophe Roger signe un film d'animation au trait naïf, voire minimaliste et à des années-lumière de la production d'animation actuelle, dans lequel un papa qui raconte si bien les histoires se voit inscrit par ses enfants à un concours du genre "Star Academy" du meilleur papa conteur. Au final, un dessin animé qui déborde d'imagination, égratignant au passage les émissions de télé-réalité, et qui devrait plaire aux tout tout petits sans pour autant ennuyer leurs parents .

❑ **L'HOMME QUI VOULAIT VIVRE SA VIE** (en salle le 3 novembre) – Un homme en fuite ! L'homme, c'est Paul Exben, Romain Duris. Avocat plutôt aisé, marié à Sarah, Marina Foïs, père de deux enfants, pour lui, la vie semble sourire. Sauf que Paul, qui a toujours voulu être photographe, est passé à côté de ses rêves. Lorsqu'il découvre que sa femme le trompe avec leur voisin photographe et qu'il tue ce dernier par accident, il décide de disparaître, de prendre l'identité de ce dernier, de devenir photographe quelque part au Monténégro et de vivre la vie qu'il a toujours désirée. Reste qu'avec son talent de photographe sa véritable identité risque de le rattraper... Malgré des situations improbables dans la vraie vie, ce "suspense" d'Éric Lartigau, adapté d'un roman de Douglas Kennedy, nous embarque d'une façon surprenante dans cette histoire de voleur de vie.

❑ **POTICHE** de François Ozon (sortie le 10 novembre) - Avec notamment Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Fabrice Luchini, dans une adaptation cinématographique de la pièce à succès avec la regrettée Jacqueline Maillan.

❑ **LE ROYAUME DE GA'HOOLE, la légende des Gardiens** (déjà en salle) - Un film d'animation (déconseillé aux moins de onze ans) en 3D de Zack Snyder, dans lequel des chouettes et des hiboux s'affrontent dans un éternel combat du Bien contre le Mal.

Alain Waelkens

❑ FRANCISCAINS

Marques de sainteté

Souvent assimilée à quelque doux mouvement à connotation écologique et œcuméniste, la spiritualité franciscaine, si elle a en effet vocation universelle, s'inscrit avant tout dans une dimension sacrée fondamentalement catholique.

André Dauchez, qui vient d'en publier une biographie, pose lui-même la question : peut-on encore écrire à propos de François d'Assise ? N'a-t-on pas épuisé le corpus des sources, creusé leur interprétation, extrait du message du Poverello tout ce qu'il était possible d'en tirer ? Son livre, qui sort des sentiers battus, prouve que non. Universitaire, Dauchez s'est engagé sur un terrain risqué : le genre biographique, méprisé, décrété mineur par les maîtres de l'historiographie contemporaine, est d'ordinaire abandonné à la caste dédaignée des "vulgarisateurs" ; quant à l'hagiographie, elle ne saurait entrer dans le champ des études sérieuses. Il fallait une grande tendresse envers Francesco di Bernardone pour s'aventurer à raconter sa vie dont la critique historique a décrété qu'on ne pouvait guère en connaître avec certitude.

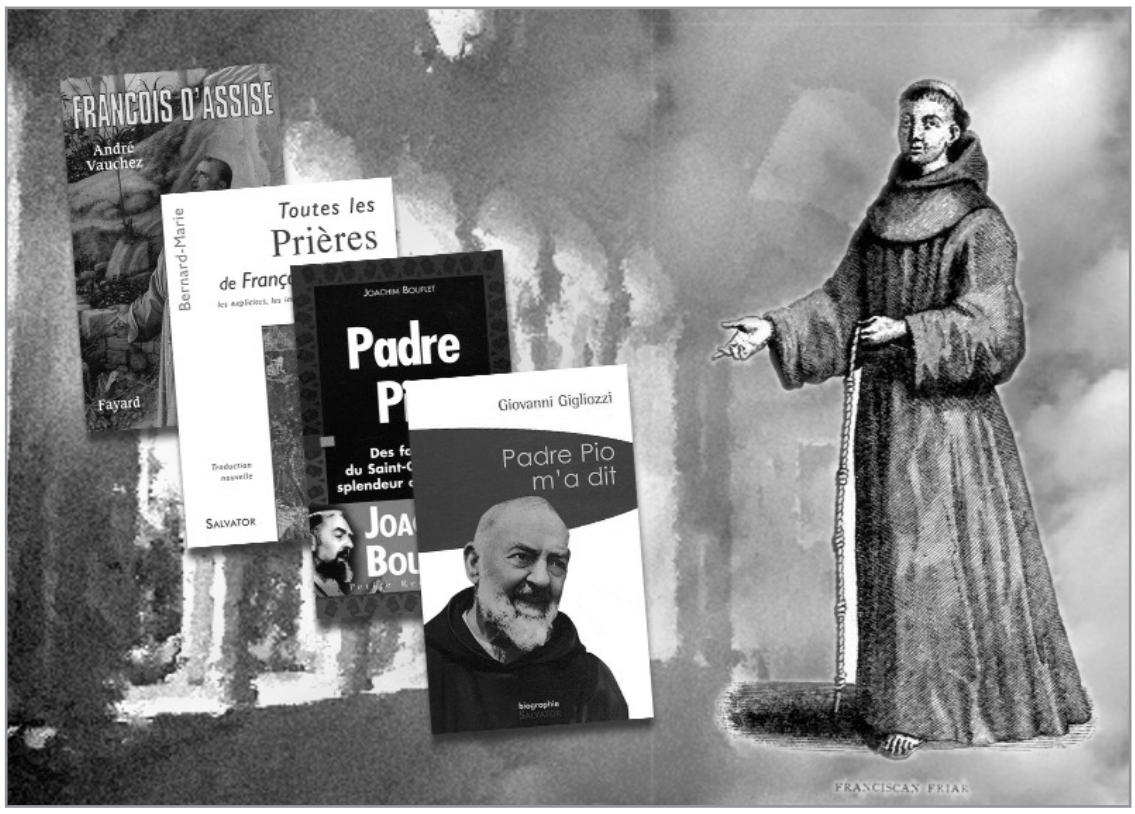

Le Povolero dans toute sa réalité

Le grand mérite de Dauchez est d'être passé outre et, tout en écartant tout ce qui lui semblait, sinon légendaire, du moins improbable, avoir donné un portrait, certes débarrassé de toute enluminure, mais solidement planté, richement éclairé, et replacé dans son monde, son milieu, sa culture. L'aventure du fils du drapier d'Assise qui rêvait de chevalerie et de croisade s'explique mieux lorsque l'on saisit le contexte politique de cette aube du XIIIe siècle italien où une classe citadine enrichie, celle, précisément, des Bernardone, s'insurge contre les prérogatives aristocratiques et prétend à un rôle dans la cité qu'elle n'hésite pas à ravir les armes à la main.
C'est dans un monde déchiré, au bord de la guerre civile perpétuelle, avide d'honneurs, d'argent et de puissance, que Francesco, les yeux soudain dessillés, change de combat et d'ambition, prêche le dépouillement, la pauvreté absolue, la paix. Message enraciné dans des expériences antérieures, une aspiration au retour à la pureté évangélique qui, trop souvent, se sont mués en contestation, voire en hérésie, cas des Vaudois et Cathares. Le génie de François fut de dépasser ce risque pour enter son ordre sur le roc de l'Église qu'il devait rénover, ainsi que le lui avait demandé le Crucifié de San Damiano dans une locution fameuse : « *François, mon Église tombe en ruines !* » que le jeune homme prit d'abord au pied de la lettre, jusqu'à se faire maçon pour rénover le sanctuaire. Sur ces aspects miraculeux, spirituels, Dauchez, quoique très respectueux, passe brièvement. Choix qui peut gêner le lecteur en quête d'une vie classique. Cela n'ôte rien à la profondeur d'une étude qui, par-delà François, s'étend à l'évolution de son ordre, ses rapports à l'islam, la diffusion de l'image et de l'œuvre du fondateur à travers le monde.

Érudition et spiritualité

Honni par Voltaire et les hommes des Lumières qui voyaient en lui un fanatique illuminé et grotesque, le Poverello retrouvera sa gloire au XIXe siècle et ne la perdra plus. Dauchez propose d'intéressants chapitres sur les interprétations successives, voire contradictoires, de l'esprit franciscain au cours des cent cinquante dernières années. Accaparé tantôt par les catholiques sociaux, tantôt par Mussolini qui fit de lui un symbole italianissime, tantôt par les écologistes, tantôt par les tenants d'un syncrétisme dont Assise serait la nouvelle, voire l'anti-Rome, saint François demeure irréductiblement au-delà de ces avatars plus ou moins contestables. Universel, certes, mais parce que tel est le sens du mot catholique.
On a beaucoup prêté à saint François, jusqu'à une prière dite *Pour la paix*, fort belle et devenue très populaire, mais inconnue jusqu'en 1912 et d'un auteur moderne anonyme mais talentueux. Celui-ci, s'inspirant de quelques vers de Francesco, « *Là où il y a crainte et ignorance* », composé dans l'intention de réconcilier des factions ennemies, écrivit ce texte avec tant de conviction que beaucoup, de bonne foi, l'attribuent au Poverello. Cas extrême qui témoigne du renouveau de la spiritualité franciscaine, et de la méconnaissance l'entourant.
Frère Bernard-Marie, en proposant *Toutes les prières de François d'Assise*, les explicites, les implicites, les apocryphes, fait le point sur le sujet. À côté du *Cantique des créatures*, premier chef d'œuvre de la littérature italienne, proposé avec l'original en ombrien médiéval, l'auteur a rassemblé non seulement les textes de louanges que le saint avait composés pour faciliter la prière de ses frères, mais aussi tous les passages de son œuvre qui peuvent s'y prêter, et les textes présentés, dès l'origine, comme étant de lui. S'y ajoutent ceux qui lui furent attribués à tort par la suite, restitués à leurs véritables auteurs. L'ensemble constitue un beau travail d'érudition, et un fond spirituel admirable.
Lorsque, le 25 mai 1887, un fils naît aux Forgione, modestes paysans de Pietrelcina près de Bénévent, ils ignorent qu'en le baptisant Francesco, ils décident de son existence. L'enfant deviendra l'une des gloires de l'ordre capucin, né d'une réforme du franciscanisme. À seize ans, Francesco entre chez "les frères à barbe" et prend le nom de Pio. Lorsqu'il s'éteint le 23 septembre 1968, Padre Pio est sans doute, bien malgré lui, le religieux le plus célèbre au monde ; le plus contesté aussi, et d'abord par les instances de son ordre et de l'Église. Il a fallu sa canonisation en 2002, la publication de certains documents, pour y voir clair dans les événements de son existence les plus douloureux, et prendre la pleine mesure de sa grandeur. C'est en s'appuyant sur ces publications, en brisant le silence pudique dont beaucoup avaient entouré les faits, que Joachim Bouflet donne une biographie du saint extrêmement fouillée, très dense mais, par bien des côtés, terrifiante. Quand, à l'aube des années vingt, le bruit se répand, et draine des foules ferventes, qu'un des pères du couvent de San Giovanni Rotondo a reçu les stigmates, qu'il est doué de charismes hors du commun et lit dans les consciences, ce qui fait de lui un confesseur miraculeux, le Saint Office est saisi. Bientôt, Padre Pio fait l'objet de mesures sévères, d'une suspicion qui le poursuivra jusqu'à la fin.
L'aspect terrible de l'affaire, que Bouflet révèle, n'est pas tant le lamentable évêque de Manfredonia, prélat indigne à l'origine de rumeurs innommables, que le crédit et l'appui qu'il trouva à la Curie et dans l'entourage de Pie XI, afin de salir, poursuivre, condamner le mystique dérangeant. Menées qui reprirent dans les années soixante pour arracher à Padre Pio les fonds énormes destinés à ses œuvres charitables... Tout cela, ajouté aux persécutions démoniaques sensibles, aux souffrances intolérables des stigmates, mises en doute par des médecins qui n'étaient pas tous agnostiques, aux ténèbres spirituelles, donne au livre une atmosphère noire, tragique, susceptible de troubler certains lecteurs si, dans cette nuit, le saint, et Celui dont il renvoyait l'image, ne brillaient de toute leur clarté.

Le saint parmi les siens

Impression que contrebalance le témoignage de Giovanni Gigliozzi, journaliste du cercle des intimes du saint. *Padre Pio m'a dit* reprend des éléments biographiques que l'on trouvera mieux étudiés ailleurs, mais son intérêt tient aux anecdotes, traits de la personnalité du saint, merveilles et miracles évoqués ici avec beaucoup de tendresse. Padre Pio est là parmi les siens, on l'entend parler, rire, plaisanter, se mettre en colère, pardonner, guérir et sauver. Ces fioretti, lorsque l'on sait exactement sur quel fumier elles durent fleurir, prennent une valeur extraordinaire susceptible d'illuminer bien des épreuves et des souffrances. ■

Anne Bernet

✓ André Vauchez : *François d'Assise* ; Fayard, 550 p., 28 €.
✓ Frère Bernard-Marie : *Toutes les prières de François d'Assise* ; Salvator, 135 p., 9,90 €.
✓ Joachim Bouflet : *Padre Pio, des foudres du Saint Office aux splendeurs de la Vérité* ; Petite Renaissance, Presses de la Renaissance, 450 p., 9,80 €.
✓ Giovanni Gigliozzi : *Padre Pio m'a dit* ; Salvator, 280 p., 9,95 €.

Lus aussi

❑ **MARIAM LA PETITE ARABE** - *Par le père Amédée Brunot, Salvator, 180 p., 9,95 €* - Morte au carmel de Bethléem en 1878 à trente-trois ans, Mariam Baouardy, en religion sœur Marie de Jésus crucifié, est l'un de ces mystiques si déconcertants que l'Église tarde à les reconnaître, dans la crainte que le merveilleux ne détourne les fidèles de l'essentiel. Célèbre dans les décennies qui suivirent sa mort, admirée de Barrès, cette Palestinienne analphabète, entrée au couvent après des traverses inimaginables, dont une tentative d'assassinat pour avoir refusé de se convertir à l'islam, révéla dans le cloître des charismes exceptionnels, se consuma pour l'amour du Christ, de l'Église et des âmes, conseilla de loin Pie IX, avant de sombrer dans un oubli relatif. La réédition du livre du père Brunot permet de se faire une idée de cette trajectoire définitivement hors du commun.

❑ **LETTRES de sainte Faustine** - *Téqui, 240 p., 12 €* - Helena Kowalska, entrée chez les sœurs de Notre-Dame de la Miséricorde de Cracovie, où elle prit le nom de Marie-Faustine, morte de tuberculose à trente-trois ans en 1938, eut dans le cloître la révélation de la Miséricorde divine qu'elle devait, en ce XXe siècle déchiré, révéler au monde. Il appartiendra à Jean-Paul II, qui la canonisa en l'an 2000, de populariser cette dévotion hors de Pologne.
Ces lettres adressées à des prêtres, des religieuses, en parallèle du Journal qu'elle tenait de ses expérience mystiques, permet de mieux appréhender l'itinéraire et la mission qui furent les siens. ❑ **A.B.**

❑ PHILOSOPHIE

Aux sources des écologies

À la vision de l'homme cartésien « *maître et possesseur de la nature* », promoteur d'une science opératoire, cet article oppose un art conçu dans le prolongement de la nature, où il serait déjà présent de façon immanente, privilégiant l'approche contemplative.

L'écologie politique est l'enjeu majeur du XXIe siècle, entend-on souvent. Mais de quelle écologie parlons-nous ? Parce qu'elle utilise des moyens variés et parfois contradictoires, fait appel aux sentiments humains ou à la rationalité scientifique, défend les animaux ou bien l'homme, parce qu'elle est diverse et qu'il n'y a pas qu'une forme d'écologie mais des écologies, il convient de rappeler que celles-ci ne sont pas toutes bonnes et que si la finalité reste la même (« *Sauvons notre planète !* ») les moyens mais surtout les principes qui les régissent s'opposent bien souvent.

Rivalité historique

Notre rapport à la nature n'a pas toujours été identique au cours de notre histoire. Pierre Hadot, dans *Le Voile d'Isis - Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, met en évidence l'opposition entre l'attitude « *prométhéenne* » et l'attitude « *orphique* » vis-à-vis de la nature. « *Si l'homme éprouve la nature comme une ennemie, hostile et jalouse, qui lui résiste en cachant ses secrets, il y aura alors opposition entre la nature et l'art humain, fondé sur la raison et la volonté humaines. L'homme cherchera, par la technique, à affirmer son pouvoir, sa domination, ses droits sur la nature.* » C'est l'attitude prométhéenne. « *Si, au contraire, l'homme se considère comme partie de la nature, parce que l'art est déjà présent, d'une manière immanente, dans la nature, il n'y aura plus opposition entre la nature et l'art, mais l'art humain* [...] *sera en quelque sorte le prolongement de la nature, et il n'y aura plus alors rapport de domination.* » C'est l'attitude orphique.

Ce que nous appelons la vision anthropocentrique du monde, fondée en grande partie sur la philosophie aristotélicienne, était cette attitude orphique qui consistait à lier l'homme à la nature, à faire du microcosme humain une partie du macrocosme (du cosmos, de "l'univers"). À cette tradition "logothéorique" dans laquelle la science était contemplative et observait les phénomènes naturels pour les étudier, s'est substituée une autre tradition lors de la révolution scientifique du XVIIe siècle. Des personnages comme Képler, Bacon, Galilée ou encore Descartes en sont représentatifs.

L'univers mis en équations

Le chancelier anglais Francis Bacon (1561-1626) propose ainsi un *Novum Organum* (1620) pour remplacer l'ouvrage majeur de la physique aristotélicienne, l'*Organon* : les méthodes scientifiques changent radicalement, partant des phénomènes particuliers et non plus des lois générales, supprimant toute idée de finalité, refusant les préjugés (« *idoles* ») qui occultent notre faculté d'observer. Si ces méthodes scientifiques se révèleront bien plus efficaces, elles s'accompagnent toutefois d'une philosophie qui sera le point de départ de nos problèmes écologiques contemporains : René Descartes (1596-1650) justifie en effet la promotion du mécanisme, c'est-à-dire la compréhension du monde à l'aide de la géométrie et des calculs arithmétiques. Le paradigme technoscientifique (la science opératoire) remplace alors le paradigme logothéorique (la science contemplative) : l'homme doit donc se rendre « *comme maître et possesseur de la nature* » (*Discours de la méthode*).

Dés cet instant, comme le dit le poète anglais John Donne au XVIIe siècle : « *Tout est en morceaux, toute cohérence disparue ; plus de rapports justes, rien ne s'accorde plus.* » Galilée fait du monde un grand livre dont le langage serait mathématique. La nature s'éloigne de notre perception intuitive, elle devient étrangère, énigmatique. Se développe un vocabulaire judiciaire pour faire parler cette nature si récalcitrante à nous livrer ses secrets : « *Les secrets de la nature se révèlent plutôt sous la torture des expériences que lorsqu'ils suivent leur cours naturel* » (Francis Bacon, *Novum Organum*). Cuvier reprendra cette métaphore : « *L'observateur écoute la nature, l'expérimentateur la soumet à un interrogatoire et la force à se dévoiler.* » L'homme devient alors « *le maître des œuvres de Dieu* » (Johannes Kepler, *De macula in sole observata*).

Positivisme

La science se fait violente, toute puissante, et le XIXe siècle, avec ses nouveaux moyens scientifiques, va pousser plus loin encore cette vision du monde. Le positivisme, créé par Auguste Comte, tend à appliquer la méthode scientifique à tous les domaines (y compris à la morale ou à la société). L'idée de progrès humain ne fait qu'avantager cette perception d'une nature régie par la science, dont témoigne l'Exposition universelle de Paris en 1889 qui a pour symbole la tour Eiffel, qui signe l'âge de l'acier et de l'électricité. La science toute puissante a alors ses prophètes (Palissi, Papin, Lavoisier, Pasteur, Berthelot, *etc.*), ses temples (expositions universelles), ses idoles (tour Eiffel) ; ce XIXe siècle marque un changement dans notre rapport au monde, dans le prolongement du XVIIe siècle.

Si l'homme agit sur la nature comme un maître et comme un tortionnaire, alors il ne fait plus partie intégrante de la nature. La révolution darwinienne comme les nombreuses oppositions au positivisme ne semblent pas avoir véritablement porté dans le grand public. Nous assistons toujours au règne d'une science toute puissante qui serait la seule à pouvoir distinguer le vrai du faux : ne demande t'on pas toujours des "preuves scientifiques" ? Le terme même de "scientifique" ne s'identifie-t-il pas, de plus, en plus à "vérité" ?

Manichéisme

De fait, l'homme est plus que jamais coupé de la nature, considéré comme radicalement autre, et bien souvent l'écologie nous propose une vision moderne de cet homme cartésien « *maître et possesseur de la nature* ». En témoigne le vocabulaire utilisé couramment, les oppositions de langage que nous faisons entre "naturel" et "culturel", "biologique" et "chimique", alors que la culture est proprement un phénomène de nature chez l'homme et que la chimie est tout aussi présente dans la nature que dans les pratiques humaines. Ajoutons ce manichéisme réducteur, de plus en plus accentué, entre une nature belle et bonne (l'homme ne l'est-il jamais ?) et un homme destructeur et égoïste (la nature n'est-elle pas aussi souvent terrible et dangereuse ?).

Peut-être faut-il se réconcilier avec la nature et se comprendre à nouveau comme partie intégrante de ce monde. L'écologie politique, qui est bien dans sa terminaison même l'accord entre la nature et l'homme, commence sans doute par cette considération essentielle : l'homme est naturel, il est à la fois animal et politique ; sa spécificité tient donc dans la possibilité qu'il a d'harmoniser nature et culture. ■

Dimitri Julien

L'ACTION FRANÇAISE 2000 — BULLETIN D'ABONNEMENT

✓ Civilité . . . . . .
✓ Prénom . . . . . .
✓ Nom . . . . . .
✓ Adresse . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
✓ Code postal . . . . . .
✓ Commune . . . . . .
✓ Téléphone. . . . . .
✓ Courriel . . . . . .

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

Premier abonnement (un an)
❑ France . . . . . .80 €
❑ Étranger . . . . . .140 €
Abonnement ordinaire
❑ Un an . . . . . .125 €
❑ Six mois . . . . . .70 €
Abonnement de soutien
❑ Un an . . . . . .150 €
Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques
❑ Un an . . . . . .70 €
Outre-mer (un an)
❑ DOM . . . . . .135 €
❑ TOM . . . . . .165 €
Étranger (un an)
❑ Europe . . . . . .165 €
❑ Autre pays . . . . . .178 €

» BARRÈS RÉÉDITÉ

Emmanuel Hechta a signalé dans *L'Express* la réédition des *Cahiers* de Barrès (tome I, éd. des Équateurs, 680 p., 30 euros) - « *une victime collatérale de la Seconde Guerre mondiale* » : « *Barrès continue de diviser, il faut donc "être bien assuré à gauche - ou très ingénu - pour se piquer de le remettre en selle". À moins que l'examen apaisé des faits suffise. À commencer par le constat de* [son] *extraordinaire influence* [...] *sur toute une génération : Aragon, Drieu La Rochelle, Malraux, Montherlant, Mauriac, Bernanos, voire De Gaulle.* [...] *Y aurait-il eu deux Barrès successivement, le dandy puis le nationaliste ? Ou plutôt, selon Gide, deux personnalités s'exprimant, dans un même élan, l'une contre l'autre ? La lecture des Cahiers privilégierait cette piste-ci. Dans l'ensemble hétéroclite* [...], *succession d'anecdotes et de choses vues qui se butinent plus qu'elles ne se lisent, l'écrivain et le politique ne cessent de croiser la plume et de mêler les humeurs....* » ❑

❑ PARIS

Journée du 11 novembre

Le jeudi 11 novembre 2010, après une session de formation, un banquet rassemblera les sympathisants d'AF. Sans oublier le traditionnel hommage aux royalistes de 1940.

La journée commencera par **une formation aux techniques de communication et aux aspects juridiques du militantisme** destinée aux lycéens et étudiants, entre 9 h 30 et 12 h 00, dans nos locaux (Paris 1er). Puis nous donnons rendez-vous à tous nos amis **pour un banquet d'Action française** (attention, nombre de places limité) [1]. L'après-midi sera consacré à diverses actions militantes. Pour finir, nous nous rendrons au sommet des Champs-Élysées (station Charles De Gaulle-Étoile), à 19 h 30, p**our honorer la mémoire de ces jeunes gens qui ont bravé l'interdiction de l'occupant allemand**, en 1940, à l'occasion de la célébration du 11 novembre. ■

[1] Le banquet se tiendra au Walczak, 75 rue Brancion, Paris 15e (métro Porte de Vanves). Participation aux frais : 30 euros ; étudiants, lycéens et chomeurs : 25 euros. Chèque à l'ordre du CRAF, 10 rue Croix des Petits Champs, 75001 Paris. Renseignements et réservation par téléphone au 06 88 97 00 40.

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF
Stéphane Blanchonnet
Secrétaire général
Olivier Perceval
Secrétaire général adjoint
Romain Hellouin

Trésorier
Giovanni Castelluccio
Secrétaire administratif
Marie-Suzanne de Benque d'Agut
Formation
Marc Savina

Provinces
Philippe Castelluccio
Militantisme
Jean-Baptiste de l'Aviath
Responsable opérationnel
François Bel-Ker

PARIS

Les conséquences sociales de la crise

Conférence d'Olivier Perceval
le vendredi 5 novembre à 19 h 30,
dans les bureaux de l'Action française,
10 rue Croix-des-Petits-Champs,Paris 1er
(métro Palais-Royal).
Entrée libre.

HAUTS-DE-SEINE

Cercle Kléber Haedens L'immigration

Le Cercle Kléber Haedens
vous convie à sa prochaine réunion
le mardi 9 novembre à 19 h3 0.
Pour toute information :
royco92@gmail.com

Sur la tombe des camelots

Le lundi 1er novembre, une délégation d'amis de l'Action française est allée fleurir les tombes de Georges Calzant, Pierre Juhel, Marcel Langlois, Marius Plateau, Ernest Berger, et de plusieurs Camelots du Roi qui reposent dans le cimetière de Vaugirard. L'hommage rendu à nos morts est un témoignage aussi fondamental que le combat que nous menons au quotidien pour préserver la souveraineté de la France et œuvrer à la restauration des institutions monarchiques. L'histoire des Camelots du Roi est riche d'enseignements pour les batailles que nous avons à mener cette année... ■

» ANNONCE

Louis Pozzo di Borgo signera son roman *Le Vent et la Voile - La terre ne meurt pas*, « *qui aurait enchanté Ramus et Pourrat* », sur la crise du monde paysan dans un village de Franche-Comté, les 20 et 21 novembre, au salon des Talents comtois au Micropolis de Besançon.

» RENDEZ-VOUS

France royaliste Nice-Provence organise sa réunion d'automne le dimanche 21 novembre. Déjeuner amical à 12 heures dans les salons du Grand Hôtel Aston, 12 avenue Félix Faure, suivi d'une conférence à 15 heures ayant pour thème « *la dérive des idées politiques de 1968 à nos jours* ». Déjeuner et conférence : 35 euros ; conférence seule : 5 euros ; étudiants : 2 euros. Inscription ou renseignement auprès de Mlle Josépha Guillemain au 04 93 98 10 45.

» TOULOUSE

Conférence le samedi 20 novembre à 10 h 30 : "L'éducation républicaine en France, de Condorcet à Sarkozy" par Germain Sicard, professeur émérite de l'université de Toulouse, historien, auteur d'*Enseignement et politique en France de la Révolution à nos jours* (Godefroy de Bouillon, 2010, 640 p., 45 €) .
Le lieu exact sera indiqué aux personnes s'étant préalablement inscrites. Participation aux frais : 5 €. Règlement par chèque à l'ordre de : CAEC – CCP 15 503 63 W BOR. Prière de s'inscrire avec son règlement avant le 17 novembre auprès de :
CAEC, BP 80093,
33035 BORDEAUX CEDEX.

À lire et à offrir

Livres reliés de Charles Maurras, Léon Daudet, Jacques Bainville

Éditions originales brochées

Demandez la liste à nos bureaux :
10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er - Tél. : 01 40 39 92 06

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 14

❑ FRANCOPHONIE

Le pernicieux paradoxe français

Avec un bilan mitigé, le sommet de Montreux aura mis en lumière le manque d'intérêt affiché de la France pour susciter une véritable francophilie, le premier de ses devoirs tant à l'égard de l'Histoire qu'à l'endroit de sa contribution à la construction politique de la Francophonie.

Que retenir de cette réunion très privée des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage ? En réalité, bien peu de choses sinon que, cette année encore, les thèmes retenus furent éminemment politiques, permettant à notre président de la République – qui y a fait une courte apparition – de profiter de la tribune que lui offrait ce XIIIe sommet pour chercher le soutien de ses pairs en vue de sa prochaine présidence du G20. Il y fut donc question de réforme du système monétaire international et de gouvernance mondiale. Mais, me direz-vous, la francophonie, n'est-ce pas d'abord un outil de promotion et de défense de la langue française ? De cela, il ne fut point vraiment question lors de son discours, sinon dans une brève introduction. Diplomatie et politesse obligent !

Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, et Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, le 20 octobre à Montreux (Cyril Bailleul / OIF)

Velléités

D'autres que lui se sont chargés de tenter de recentrer les débats et, en premier lieu, le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Abdou Diouf, unanimement reconduit dans ses fonctions pour un troisième mandat de quatre ans. Commentant la publication de l'ouvrage de référence *La Langue française dans le monde 2010* [1], il a « *déploré le déclin de la langue française dans les organisations internationales au profit de l'anglais* » et a exhorté à « *oser parler français même si ce n'est pas dans le vent* », voyant là le signe d'une volonté politique impérative pour notre langue. Mais sa responsabilité au sein de l'OIF, toute empreinte de sagesse qu'elle soit, doit-elle s'en tenir à regretter et à encourager ?

Il aura fallu l'intervention du Premier ministre canadien, venu à la rescousse du français, pour rappeler le premier des enjeux de la francophonie : « *le combat en faveur de la langue française reste une mission fondamentale de l'OIF* », dira-t-il, en précisant, sous les applaudissements du centre des congrès de Montreux, que « *si ce n'est pas nous, de la Francophonie, qui défendons la place de la langue française dans le monde, aucune autre institution ne le fera à notre place* ». De même a-t-il relaté que les États membres s'étaient engagés, au sommet de Québec, en 2008, à valoriser l'usage de la langue française et à assurer sa pleine reconnaissance sur la scène internationale. Deux ans après, l'objectif est-il atteint quand on sait la régression du français dans les organisations internationales, où seulement 15 % des textes de la Commission européenne sont émis initialement en français, et 90 % rédigés en anglais dans les instances de l'ONU ? Et la déclaration conclusive de Montreux de réitérer dans ses articles 37 et 38 l'engagement de se donner une politique de promotion du français qui intègre et mette en synergie les actions de l'OIF, autant qu'elle s'engage à promouvoir l'emploi du français dans les organisations internationales et régionales. *Bis repetita placent*... pour des vœux pieux.

Laxisme ou inconscience ?

Les sommets se succèdent mais le constat est clair : la Francophonie organisée stagne depuis dix ans, sans croissance réelle des moyens de coopération multilatérale ni véritable impulsion politique. Et la France elle-même, en son sein, participe gravement de cette incurie. Alors que notre pays n'est plus capable d'enseigner correctement le français à sa jeunesse qui le manie de façon très approximative ; alors que la Conférence des grandes écoles, faisant fi de l'article 2 de la Constitution française qui fait du français la langue de la République, se fait l'écho d'une volonté de modifier la loi Toubon – d'une efficacité très relative – pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur de dispenser leurs savoirs totalement en langue anglaise ; alors que la demande officielle au gouvernement français d'organiser des États généraux de la langue française et de la francophonie, demande faite en mars dernier, à l'initiative des seize associations de défense de la langue française, n'a encore fait l'objet d'aucune réaction gouvernementale ; alors que la signature par la France du Protocole de Londres sur les brevets industriels a supprimé l'obligation de traduction dans les langues nationales ; alors que les médias de service public, comme ceux du privé, se laissent envahir par la mode du tout-anglais, sans aucune réaction des autorités de tutelle ; aujourd'hui, tout laisse à penser que la France, en matière linguistique, se flatte d'un néologisme imposé et réducteur, celui de francophonie, qui se limiterait à l'attrait et à la diffusion de sa langue. Elle omet d'y associer un champ d'action large, très large, qui relève de tout ce qui fut, de tout ce qui est et de tout ce qui devrait être cette "identité" française, si nuancée, si multiple et si différenciée des autres, qui a fait qu'au fil de son histoire l'amour de la France associait naturellement celui de sa langue.

Ainsi, la France mesure mal, très mal, le capital de sympathie qu'elle a en Europe centrale et parfois depuis des siècles. Dans toutes les universités, dans de nombreux lycées, les professeurs de français ne demandent qu'à diffuser la culture et la langue françaises. C'était particulièrement frappant dans la Roumanie d'avant 1989 où la France jouissait d'une aura inégalée.

Indifférence coupable

Mais cette francophilie souvent doublée de francophonie a été gâchée par une indifférence coupable de la part de la France qui n'a pas su, ou pas voulu, entretenir un réseau qui lui était tout acquis. À présent, l'anglais a le champ libre ! Tout récemment encore, quand en juin dernier, l'université de Cergy-Pontoise a organisé un colloque international de trois jours consacré à "l'autre francophonie", celle des pays du centre et de l'Est de l'Europe, ni la presse nationale, ni les instances culturelles institutionnelles ne s'en sont fait l'écho. En toute discrétion, les notables interventions d'éminents professeurs français, roumains, hongrois et polonais, ont pourtant mis en évidence l'intérêt que portent les intellectuels de ces pays à la France, à sa culture, à sa vision de l'homme et à sa langue.

Il ne faut donc pas s'étonner que d'aucuns, profitant de notre laxisme linguistique, laissent libre cours à leur fantasme visant à installer en Europe une langue commune : le sociologue Christie Davies, diplômé de Cambridge, et professeur émérite à l'université de Reading, conditionne ainsi les futures générations et, ce faisant, son intention n'est pas innocente quand il soutient auprès de ses étudiants que « *la proéminence du français est une anomalie disgracieuse. Nous devons travailler à supprimer cette langue aristocratique et obsolète, sinon nous ne parviendrons pas au rêve de créer les États-Unis d'Europe* »...

L'influence française

Pourtant des voix s'élèvent ici et là, et pas des moindres. Un document très remarquable produit par l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN) lors de sa 181e cession régionale est intitulé : « *L'influence française passe par la formation d'élites francophones et francophiles à l'étranger, faut-il renforcer les dispositifs existants ? Si oui, comment ?* » [2] En peu de mots, tout est dit. Contentons-nous ici de relever l'expression « *élites francophones et francophiles* » qui indique bien un passage de la francophonie en tant que concept linguistique et culturel, à la francophilie, concept plus charnel puisqu'il induit l'amour de la France. Chacun des États et peuples partenaires de l'espace francophone a une vocation qui lui est propre. Celle de la France n'est-elle pas d'assumer une responsabilité éminente et de provoquer une francophilie qui, tout naturellement, renforcera la francophonie ?

C'est au fond une idée assez voisine que propose le prince Jean de France dans un communiqué diffusé au sommet de Montreux lorsqu'il écrit que la France « *se doit à elle-même de susciter la francophilie. Faire aimer la France est le premier moyen qu'elle ait de contribuer à la construction politique de la francophonie* ». Et il conclut, dessinant les perspectives de la spécificité française au sein du monde francophone : « *Sur les cinq continents, la francophonie est présente. Puisse-t-elle peser, à l'avenir, dans des domaines aussi stratégiques que le droit de la mer, l'environnement, le codéveloppement ou l'innovation sociale. C'est là sa véritable chance d'imprimer sa marque à notre siècle.* » ■

Catherine Distinguin

[1] *La Langue française dans le monde 2010* ; Nathan, 384 p, 27,43 euros.
[2] Rapport présenté par le comité 2 de l'IHEDN, présidé par Jean-Marie Rickli, président du groupe d'études stratégiques de l'université de Genève, chargé d'enseignement à Webster ; rapporteur : Nathalie Reveyaz, professeur agrégé de géographie.

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0410I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo